

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



CENTRES DE
MÉDECINE PHYSIQUE,
DE RÉÉDUCATION ET
DE RÉADAPTATION
FONCTIONNELLES



RÉSIDENCES ET
SERVICES POUR
PERSONNES ÂGÉES



**FONDATION COS
ALEXANDRE
GLASBERG**
CRÉATEUR
DE LIEN
SOCIAL



CENTRES DE
RÉÉDUCATION
PROFESSIONNELLE
ET DE FORMATION



ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES
POUR PERSONNES
EN SITUATION
DE PRÉCARITÉ



CENTRES POUR
DEMANDEURS
D'ASILE ET RÉFUGIÉS



ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES POUR
PERSONNES EN
SITUATION DE
HANDICAP

Sommaire

LA FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG	1
CHIFFRES CLÉS	1
75 ANS D'HISTOIRE	2
MESSAGE DU PRÉSIDENT	3
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	6
PROJET STRATÉGIQUE 2019-2023	8
ACTIVITÉS FONDATION ET ÉTABLISSEMENTS ADOSSÉS	10
LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS	11
RESSOURCES HUMAINES	12
QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL	12
INSTITUT DE FORMATION IFCOS.....	13
PARCOURS COMPÉTENCES	13
LA RÉFLEXION ÉTHIQUE AU CŒUR DU PROJET DE LA FONDATION.....	14
CRÉATEUR DE LIEN SOCIAL.....	15
SIÈGE DE LA FONDATION	16
ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES	17
PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.....	18
RÉFUGIÉS, DEMANDEURS D'ASILE ET PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ.....	28
PERSONNES ÂGÉES.....	36
GLOSSAIRE.....	52



LA FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG

Le 26 octobre 2018, le COS, association créée en 1944 et régie par la loi 1901, se transforme en fondation reconnue d'utilité publique et devient la Fondation COS Alexandre Glasberg.

La Fondation poursuit les mêmes missions que celles menées précédemment par le COS auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de précarité.

Gestionnaire de plus de 60 établissements et services, elle est aujourd'hui un acteur important dans le champ de l'action médico-sociale, sanitaire et sociale en France.

Ses principales missions :

- Prendre soin des personnes âgées
- Favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap
- Accueillir les réfugiés et demandeurs d'asile et les accompagner dans leur intégration
- Héberger et soutenir les personnes en situation de grande précarité

Ses valeurs :

Les missions de la Fondation COS Alexandre Glasberg s'appuient sur un socle de valeurs clés :

- **L'humanisme** : mettre la personne, tout indissociable, au cœur de son action
- **La solidarité** : lutter contre tous les facteurs d'exclusion
- **L'engagement** : être une force de proposition et prendre part aux débats de société

La Fondation COS Alexandre Glasberg appuie son développement sur une démarche d'alliance avec des organismes non lucratifs et des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Optimisant les moyens et mutualisant les ressources ainsi que les compétences complémentaires, cette démarche vise également, pour la Fondation, à favoriser la cohérence et la continuité du parcours de la personne, en amont et en aval de ses interventions ou prises en charge.

CHIFFRES CLÉS

Fondation COS Alexandre Glasberg et établissements adossés

4 636

lits et places

14 876

personnes reçues

87 M€

de fonds propres Fondation

2 771

collaborateurs

1 739

bénévoles,
dont 36 % de réguliers

1,9 M€

de résultat Fondation

41 247

heures de bénévolat
(représentant 752 K€)*

191 M€

de produits d'exploitation

* Sur la base du tarif horaire d'un animateur.

75 ANS D'HISTOIRE

7 décembre 1944, Paris : une petite équipe réunie autour de l'abbé Alexandre Glasberg décide de créer une association loi 1901 pour aider les déportés de retour des camps nazis face à leurs problèmes administratifs, de santé, d'identité, d'emploi, etc. Initialement appelée Service des étrangers, cette association devient, en 1946, le Centre d'orientation sociale des étrangers (COSE), puis dans les années 1960 le COS... et, en 2018, la Fondation COS Alexandre Glasberg.



Alexandre Glasberg

L'abbé Alexandre Glasberg (1902-1981) fut un Résistant de la première heure. Il s'est engagé toute sa vie auprès des exclus et a marqué de son empreinte la philosophie et l'identité de l'association COS qu'il a dirigée jusqu'à sa mort en 1981.

Au contact des demandeurs d'asile, des personnes âgées et des personnes handicapées, il a développé de nouvelles formes d'accompagnement social et a placé au cœur de son engagement les valeurs humanistes sur lesquelles s'appuie aujourd'hui encore la Fondation.

Les dates clés de la Fondation COS Alexandre Glasberg

- **1944** : création de l'association Service des étrangers
- **1946** : le Service des étrangers devient le Centre d'orientation sociale des étrangers (COSE)
- **1947** : le siège du COSE s'installe au 52 rue de l'Arbre Sec (Paris 1^{er})
- **1950** : création de la maison de retraite Beauséjour à Hyères (Var)
- **1951** : création du centre de réadaptation professionnelle à Nanteau-sur-Lunain (Seine-et-Marne)
- **1960** : le COSE devient le Centre d'orientation sociale (COS)
- **1964** : création de la maison de retraite La Colagne à Marvejols (Lozère)
- **1967** : création du centre d'hébergement et de réinsertion sociale Les Sureauux à Montreuil (Seine-Saint-Denis)
- **1968** : création du centre de rééducation fonctionnelle Divio à Dijon (Côte-d'Or)
- **1971** : le COS soutient la création de l'association France terre d'asile, dont Alexandre Glasberg est l'un des cofondateurs
- **1981** : décès d'Alexandre Glasberg
- **2008** : création de l'Institut de formation du COS (IFCOS)
- **2012** : le siège du COS quitte son local historique de la rue de l'Arbre Sec pour s'agrandir et s'installe boulevard de Sébastopol (Paris 3^e)
- **2018** : le COS devient la Fondation COS Alexandre Glasberg

MESSAGE DU PRÉSIDENT

JEAN ARIBAUD

Le message qui introduisait l'an dernier le rapport d'activité du COS mettait l'accent sur la démarche que nous entreprenions de revisiter notre projet associatif en mettant en chantier le projet stratégique pour les années 2019 à 2023.

Le Conseil d'Administration souhaitait que la réflexion sur le projet associatif soit ouverte à tous, que chacun et chacune d'entre nous n'hésite pas à se l'approprier, à s'interroger sur ce que nous devons explorer dans un monde en constant changement.

Ce souhait a été très largement entendu. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la naissance du nouveau projet au terme d'un processus innovant qui mérite d'être salué et d'un engagement dans une réflexion, un débat de fond auquel se sont associés les nouveaux administrateurs qui ont rejoint l'aventure du COS, aujourd'hui Fondation COS Alexandre Glasberg.

Nous sommes devenus Fondation pour deux raisons principales :

- Pérenniser autant que possible la mémoire et les œuvres de notre fondateur, et aussi l'histoire et les œuvres des associations qui, au fil des ans, ont décidé de partager notre aventure.
- Nous faire mieux connaître, afin de conforter le bénévolat des personnes – qui nous est indispensable dans la vie de nos établissements – et mobiliser un mécénat, un bénévolat financier cette fois-ci, qui devient de plus en plus nécessaire.

Aucune énergie ne sera de trop pour mener à bien des missions aussi utiles que souvent difficiles.

En effet, accueillir de jour et de nuit des personnes momentanément ou durablement fragilisées par la vie n'est pas une mission de tout repos.

Nos équipes sont très souvent confrontées, sur le long terme comme dans l'instant et avec les moyens qui sont les leurs, non pas à des alternatives mais à des dilemmes.

Elles doivent simultanément veiller à l'expression et au respect des choix de nos résidents, arbitrer entre leur liberté et leur sécurité, faire qu'ils gardent ou retrouvent goût à leur vie.

À tout moment, le risque d'incidents, d'accidents et parfois de drames est palpable. Et cela, malgré tout le professionnalisme et l'attention déployés.

Face à ces défis permanents, nous avons de fortes convictions qui sont autant d'objectifs :

- Tout faire pour la personne, ne rien faire à sa place
- Accueillir nos résidents en prenant en compte leur passé, leur présent et leur futur
- Et nous mobiliser tous ensemble, la personne accueillie, ses proches, nos professionnels et nos bénévoles, avec discernement et humanité

Nous faisons notre possible pour que les personnes qui travaillent dans nos établissements se sentent utiles, reconnues, écoutées et qu'elles n'aient aucun doute sur le sens de leur engagement.

Nous portons une attention particulière aux cadres de vie et de travail : équipements, confort, qualité esthétique, qui sont des composantes essentielles de la bientraitance.

Nous remettons sans cesse sur le métier une réflexion éthique, démarche permanente de doute constructif indispensable face à la vulnérabilité, parfois à la souffrance des personnes accueillies et de leurs proches, et des personnels en première ligne.



Personne ne doit rester seul devant un dilemme qu'il paraît impossible de trancher. La réponse doit être précédée d'un débat, d'une analyse partagée pour aboutir au choix le plus pertinent ; pris en âme et conscience et engageant notre Fondation.

Et maintenant, en route pour les 75 prochaines années...

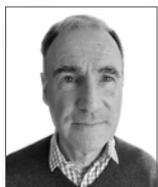
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Principale instance politique de la Fondation COS Alexandre Glasberg, le Conseil d'Administration est constitué de quatre collèges, placé sous la présidence de Jean Aribaud, qui présidait déjà l'association COS depuis décembre 2009.

Collège des fondateurs



Jean ARIBAUD
Préfet de région
honoraire



Georges de CHAISEMARTIN
Directeur financier



Alain FRIBOURG
Chef d'entreprise



Patrick GELIN
Ancien directeur de banque



Dr Béatrice SEGALAS-TALOUS
Psychiatre, praticien
hospitalier

Collège des personnalités qualifiées



Pr Philippe AZOUVI
Professeur de médecine
physique et de réadaptation,
neurologue



Dr Olivier GAGEY
Professeur émérite,
université Paris Sud-Orsay



Pierre-Antoine GAILLY
Président honoraire de
la CCI Paris-Île-de-France,
membre du bureau du CESE



Gérard LAUR
Ancien directeur de banque



Marie-Paule SERRE
Professeur des universités,
consultant

Collège des Amis de la Fondation



Patrick BARTHE
Ancien président
d'Unilever France



Bernard LAFERRIÈRE
Ancien consultant
en ressources humaines



Jean du PARC
Avocat honoraire,
ancien bâtonnier à la cour
d'appel de Dijon

Le Bureau

Président : Jean ARIBAUD

Vice-présidente : Béatrice SEGALAS-TALOUS

Trésorier : Alain FRIBOURG

Trésorier adjoint : Georges de CHAISEMARTIN

Secrétaire : Marie-Paule SERRE

Collège des partenaires institutionnels



Hervé SÉRIEYX
France Bénévolat



Christine LACONDE
Samu social de Paris



LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Fondation COS Alexandre Glasberg comprend trois comités : un Comité Éthique, un Comité Recherche et Innovation et un Comité d'Audit Financier.

Le Comité Éthique

Présidé par le Docteur Béatrice SEGALAS-TALOUS

Ses missions sont de :

- Faciliter et aider la décision des professionnels des établissements et services qui sont confrontés à des situations complexes, ayant amené des tensions et/ou des interrogations, ou qui ont à résoudre des questionnements d'ordre éthique à l'occasion de l'exercice de leur activité, notamment dans leurs rapports avec les personnes accompagnées et leur famille ;
- Donner des avis sur les questions éthiques posées dans le fonctionnement des structures et notamment soulevées par les GRE.

Le Comité Recherche et Innovation

Présidé par le Docteur Olivier GAGEY

Ses missions sont :

- Organiser une veille autour des pratiques, actions, technologies et matériels innovants permettant d'améliorer l'accompagnement des publics ;
- Introduire, proposer et évaluer des expérimentations autour de l'ensemble de ces domaines au bénéfice des publics et des équipes ;
- Promouvoir d'une manière générale l'innovation au sein de la Fondation et plus particulièrement la mise en application des projets innovants validés par le Comité ;
- Impulser la participation de la Fondation à des activités de recherche et d'innovation.

Le Comité d'Audit Financier

Présidé par Monsieur Alain FRIBOURG

Ses missions sont de s'assurer :

- Que la Fondation est gérée en conformité avec les lois et règlements de bonne gouvernance ;
- Qu'il existe des processus formalisés avec des contrôles adéquats sur les processus de gestion ;
- Que la Fondation identifie et met en place des mesures pour minimiser les risques recensés par elle ;
- Que les relations avec les auditeurs externes sont correctement suivies : sélection, contrôle de leur indépendance, examen de leurs conclusions ;
- Que la production et l'audit externe des comptes sont effectués conformément à la réglementation ;
- Que l'information financière diffusée par la Fondation est de qualité et conforme.

ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RAPHAËL DIAZ

L'année 2018 aura été l'aboutissement d'une démarche engagée fin 2016 à travers la transformation de l'association COS en Fondation COS Alexandre Glasberg, reconnue d'utilité publique. Après 75 ans d'existence, cette nouvelle étape permet, en rappelant la solidité de nos racines et l'importance des valeurs léguées par le fondateur, de mieux nous projeter vers les nombreux défis qui sont les nôtres aujourd'hui et demain.

Cette transformation aura aussi permis d'accueillir, au sein de la Fondation, les établissements, les résidents ainsi que les équipes de l'association l'Œuvre de l'hospitalité familiale (OHF). Créée en 1878 pour prendre soin des personnes démunies et mises à la rue à la suite de la guerre de 1870, l'OHF a souhaité confier la gestion de ses établissements à la Fondation, dont elle partage les valeurs.

Parallèlement à cette transformation en Fondation, et comme annoncé l'an dernier, le projet stratégique 2019-2023 de la Fondation a fait l'objet d'une réécriture. Démarche collective et partagée, complétée d'apports de partenaires à la Fondation, les nombreuses réunions et temps d'échanges autour de ce projet ont été des moments riches pour réfléchir ensemble au pourquoi et au comment de notre action.

- Le pourquoi : **agir pour et auprès des publics qui nous sont confiés** : personnes âgées, personnes en situation de handicap et personnes en précarité sociale, et, comme le précisait Alexandre Glasberg, dans un souci de justice sociale et non de bienfaisance. Et continuer de faire de cette diversité des publics et des missions un atout par le partage de compétences et d'expériences.

- Le comment : je retiendrai cinq points essentiels :
 - Chaque acteur de la Fondation doit avoir **le souci de l'autre** (patient,

résident, réfugié, stagiaire...), veiller à créer une relation basée sur la confiance mutuelle et en privilégiant le maintien ou la création de lien social.

- Une action fondée sur **l'inconditionnalité de l'accueil** et sur des services accessibles à tous.
- La création d'un **Comité Éthique** venant consolider la démarche éthique engagée depuis de nombreuses années.
- De la même manière, la création d'un **Comité Recherche et Innovation** en vue de promouvoir les actions innovantes de la Fondation et encourager de nouvelles.
- L'inscription résolue de l'action de la Fondation sur du long terme, en veillant à **adapter constamment notre réponse aux besoins** et en veillant à préserver et consolider nos ressources, qu'elles soient humaines, financières ou matérielles.

Cet éditorial constitue l'occasion de remercier l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la réécriture de ce projet stratégique.

Toutes ces actions ne peuvent et ne pourront être menées que par le travail réalisé au quotidien par l'ensemble des équipes des établissements et services de la Fondation. Il est souvent rendu difficile par un manque de moyens, source potentielle de pénibilité au travail. L'Assurance Maladie a confirmé l'ampleur de cette pénibilité du travail dans le secteur médico-social qui « concentre à lui seul 20% des accidents du travail liés à des affections psychiques », tandis qu'une autre étude révèle qu'un quart des infirmiers envisagent de changer de métier.

Les interactions entre qualité de vie au travail et bien-être sont bien connues : parce que bien traités, les professionnels transfèrent inévitablement leur sérénité sur les personnes accompagnées. La qualité de prise en charge et la qualité de



vie au travail apparaissent comme deux facettes consubstantielles d'un même ensemble, la première se nourrissant de la seconde.

La Fondation devait donc se mobiliser pour améliorer la qualité de vie au travail de ses collaborateurs. L'accord signé avec l'ensemble des organisations syndicales prévoit, à partir d'expérimentations de terrain, évaluées et jugées concluantes, de les diffuser à l'ensemble des structures. Cet accord favorise également l'expérimentation de démarches innovantes et une évaluation de l'efficacité des pratiques.

Les équipes de direction et d'encadrement ont un rôle essentiel dans le déploiement de cette démarche. Elle repose sur une politique managériale qui installe une véritable culture de service, d'équipe (en opposition à une culture individuelle), qui fait vivre des valeurs partagées, qui fait circuler l'information et qui anticipe les évolutions. Cette démarche ne doit pas être comprise comme un projet autonome qui vient se surajouter à d'autres projets. Elle est une façon de construire l'action collective, et plus globalement le projet de service et le projet d'établissement.

Mais nous savons aussi que les cadres, qu'ils soient managers de proximité, chefs de service ou directeurs, sont très souvent

mobilisés par une importante charge de gestion, déployant une activité qui peut être essentiellement administrative, en décalage avec le concret de l'activité. Ils affrontent des contraintes de plus en plus fortes liées aux exigences des tutelles, d'usagers, de certificateurs ou d'évaluateurs, etc. Beaucoup de moyens sont mobilisés pour produire des réponses à ces contraintes, laissant peu de temps à l'écoute des équipes et à leur animation. Cette problématique a été au cœur des réflexions du séminaire qui a réuni en juillet dernier l'ensemble des directeurs et directrices d'établissement.

Un autre enjeu important est celui de l'investissement dans la formation des personnels. Celui-ci est resté à un niveau très élevé (5,5 % de la masse salariale), favorisant ainsi une amélioration constante de la qualification des équipes. Le nouveau parcours compétences à destination des personnels soignants des Ehpad, après la réussite de celui à destination des infirmiers SSR, vise à améliorer la professionnalisation des équipes et la valorisation de ces métiers, dans un souci de qualité de prise en charge des résidents.

Je tiens également à rendre hommage au travail réalisé par les collaborateurs du siège. Dans une organisation décentralisée comme celle de la Fondation, les

moyens du siège sont très souvent insuffisants au regard de la réalité des missions. Les dernières évolutions réglementaires ne cessent de solliciter davantage le siège, comme cela a été le cas pour la négociation du CPOM Personnes handicapées Île-de-France signé fin 2018 avec l'Agence régionale de santé. La réévaluation du taux de frais de siège obtenue en 2018 constitue une reconnaissance importante de la qualité du travail accompli par ces équipes mais aussi de la nécessité de les renforcer.

L'année 2018 aura aussi été marquée par le rapprochement avec l'association Arepsha. Cette association milite et agit depuis plus de 40 ans pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap dans le bassin stéphanois. La volonté de ses membres de s'adosser à la Fondation COS constitue une réelle opportunité en vue de pérenniser ses actions mais aussi d'enrichir la Fondation de nouvelles compétences, notamment en matière de placement, de maintien dans l'emploi et de suivi durable des personnes en situation de handicap. Ce rapprochement devrait encore connaître des évolutions dans les prochaines années.

Face aux nombreux enjeux actuels, la Fondation a décidé de mobiliser des moyens importants.

Ainsi, le Conseil d'Administration a approuvé les propositions de dotations exceptionnelles, issues des fonds propres de la Fondation et destinées à soutenir :

- le pouvoir d'achat des salariés aux revenus les plus faibles (prime dite « Macron ») : 300 000 €
- les actions de formation : 100 000 €
- les actions innovantes d'amélioration de la qualité de vie au travail : 100 000 €
- les actions de recherche et d'innovation : 100 000 €

Sur un résultat économique 2018 d'environ 1,9 million d'euros, ces sommes représentent un effort de plus de 30 %.

Au moment de conclure cet éditorial, il me revient une phrase qu'Alexandre Glasberg prononçait en 1946 : « On réussit lorsqu'on prend pour point de départ le respect de la personne humaine. »

Ces paroles ont guidé depuis 75 ans l'action du COS, devenu aujourd'hui Fondation. Elles continueront à être le socle de notre action auprès de toutes les personnes vulnérables et fragiles dont nous avons la responsabilité.

Et c'est en misant sur l'intelligence collective et collaborative de tous que nous réussirons à relever les défis actuels et futurs.

FUSION-ABSORPTION DE L'ŒUVRE DE L'HOSPITALITÉ FAMILIALE (OHF)

Créée en 1878 pour prendre soin des personnes démunies et mises à la rue après la guerre de 1870, cette association reconnue d'utilité publique a été l'une des premières à ouvrir des asiles de nuit à Paris. Au fil des ans et des besoins, l'OHF a ouvert et géré des maisons accueillant des sans-abri, des jeunes femmes sortant de prison, des orphelins, des personnes seules, veuves de guerre ou âgées. Après avoir confié au COS un mandat de gestion pour ses établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), l'OHF a décidé, en 2018, sa dissolution et sa fusion-absorption par la Fondation COS Alexandre Glasberg, qui a ainsi repris l'ensemble de ses activités, contrats et personnels.

PROJET STRATÉGIQUE 2019-2023



Le projet stratégique rappelle les valeurs qui fondent l'identité de la Fondation COS Alexandre Glasberg et décline son projet politique en orientations stratégiques. Il constitue ainsi le cadre commun et pérenne qui guide l'action de la Fondation et plus particulièrement de ses établissements et services.

La méthodologie d'élaboration a été construite à travers l'évaluation du précédent projet, permettant de réaffirmer certains axes stratégiques et d'en faire apparaître d'autres. Ils constituent désormais les priorités de la Fondation.

Le projet stratégique 2019-2023 a été alimenté par les réflexions des partenaires institutionnels et de l'économie sociale et solidaire ainsi que les contributions de nombreux professionnels. De plus, dans le cadre de cette démarche collaborative et participative qui a eu lieu en 2018-2019, une consultation de l'ensemble des salariés de la Fondation a été réalisée.

Pour qu'il soit le plus partagé possible et porté par l'ensemble des acteurs de la Fondation, un comité de pilotage a été constitué pour assurer la collégialité de la démarche. Sa mission principale a été, sur la base des travaux menés par les différents groupes de réflexion, de valider les différentes étapes de son écriture jusqu'à son approbation par le Conseil d'Administration du 28 mai 2019.

Dans un contexte réglementaire et technique de plus en plus complexe et en constante évolution, l'enjeu principal, durant la prochaine décennie, sera de contribuer à la lutte contre les inégalités sociales et de santé tout en participant au développement d'une société inclusive et solidaire pour l'ensemble des publics. Cette nouvelle feuille de route a pour vocation d'inscrire durablement les établissements et services dans le paysage sanitaire, médico-social et social tout en perpétuant les valeurs insufflées par le fondateur, Alexandre Glasberg.

Les trois valeurs qui constituent le fondement des actions de la Fondation sont :

- **L'Humanisme**
- **La Solidarité**
- **L'Engagement**

Elles s'articulent, notamment, au bénéfice des publics vulnérables prioritaires que sont les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les personnes en situation de précarité. Cette diversité des publics constituant une spécificité mais aussi une richesse et une force de la Fondation.

La déclinaison des valeurs permet d'identifier des **grandes lignes de forces** que sont :

- **La création de lien social**, en valorisant la participation de chacun et en créant les conditions d'une véritable vie sociale. La Fondation favorise l'action de tous ceux qui souhaitent s'engager auprès des publics accompagnés.
- **La réflexion éthique** fait appel au sens de l'engagement des professionnels tout en permettant un questionnement collectif se fondant sur des valeurs humaines ou humanistes.
- **La qualité et la prévention des risques** avec pour objectif la satisfaction des personnes accompagnées et de leur entourage.
- **L'innovation issue de l'expertise de terrain** permet d'adapter et de proposer de nouvelles réponses ou de nouveaux modèles.
- **La gestion exemplaire, efficiente et transparente** vise à positionner la Fondation comme un employeur et un gestionnaire responsable.

Les cinq priorités définies pour les cinq prochaines années, 2019-2023, sont :

- **Accompagner la personne dans son projet de vie** en prenant en compte ses besoins et ses attentes à travers une prise en charge de qualité, essentielle pour éviter toute rupture de soins ou

d'accompagnement. Dans le cadre de cette relation de confiance, la Fondation s'attache à ce que chaque individu soit pleinement acteur de son projet.

La qualité du cadre de vie, au-delà de proposer un environnement sécurisant, doit favoriser la meilleure qualité de vie relationnelle. C'est en cela que la Fondation s'attache à respecter et à faire respecter la vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes accueillies. Et dans un souci permanent de considérer la personne dans son parcours global, la Fondation accompagne la fin de vie de la personne accueillie en lui apportant confort physique et psychique.

>> Une des **actions** de la Fondation sera de continuer à garantir la **participation** de la personne et la contribution de l'ensemble des professionnels dans **la définition du projet personnalisé**.

- **Créer et renforcer le lien social et favoriser l'engagement** pour contribuer à une meilleure santé physique et psychologique ; la Fondation s'engage ainsi à favoriser la vie sociale des personnes accompagnées et à renforcer leur sentiment d'utilité sociale.

La Fondation facilite l'engagement en encourageant les initiatives permettant de donner bénévolement de son temps et d'inscrire l'action de la Fondation dans son environnement en associant notamment les habitants, au bénéfice du mieux-vivre ensemble.

>> Une des **actions** de la Fondation sera de continuer d'**intégrer la création et le renforcement du lien social** dans les projets d'établissement comme une composante essentielle du projet d'accompagnement ou de soin.

- **Adapter en permanence une réponse aux besoins des publics** à travers, d'une part, le travail en réseau, indispensable, pour assurer la continuité des parcours des personnes accueillies. Dans ce cadre, la Fondation a développé une politique d'alliance fondée sur le partage

de valeurs et de principes, visant à respecter l'identité de chacune des parties. D'autre part, la Fondation est inscrite dans une dynamique d'inclusion des publics permettant à chacun de trouver sa place dans la société, que ce soit à travers l'habitat, l'emploi ou l'accompagnement social.

>> Une des **actions** de la Fondation sera de prendre part à des **expérimentations et des projets innovants**.

■ **Évaluer, anticiper, innover pour une recherche permanente d'amélioration**, guidée notamment par un souci éthique : le souci de l'autre, de sa souffrance et donc de la prise en compte de sa vulnérabilité. La Fondation encourage la réflexion éthique au sein de ces établissements et services, permettant ainsi d'interroger les pratiques professionnelles et les cultures institutionnelles. Cela contribue à renforcer les relations de confiance au sein des équipes et à donner du sens aux pratiques et à leur évolution.

La Fondation poursuit son action en matière de management de la qualité et de la gestion des risques dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue des pratiques, à travers notamment la mise en œuvre d'indicateurs de qualité mesurant les effets des actions réalisées.

>> Une des **actions** de la Fondation sera de **créer un Comité Éthique** pour asseoir la démarche de réflexion éthique de la Fondation.

La Fondation vise à généraliser une démarche de responsabilité sociétale et environnementale (RSE) et à déployer une politique de développement durable au sein de ses établissements et services. La Fondation réaffirme son engagement dans cette démarche à travers les trois axes prioritaires :

• **Réduire son empreinte environnementale** reposant sur la préservation des ressources naturelles à travers la

maîtrise et une réduction des consommations d'eau et d'énergie et l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos bâtiments en développant le recours aux énergies renouvelables.

>> Une des **actions** de la Fondation sera de **rédiger une charte du développement durable**.

• **Agir en tant qu'employeur responsable** : la Fondation continue de déployer un management responsable, en développant notamment des méthodes et des outils permettant d'assurer la reconnaissance, le bien-être et la motivation au travail des personnels.

La Fondation s'engage dans une démarche d'amélioration des conditions de travail et de la santé des personnels, ce qui nécessite de renforcer les compétences, de favoriser l'accès à la formation et à la professionnalisation ainsi que le maintien dans l'emploi.

>> Une des **actions** de la Fondation sera de **généraliser les bonnes pratiques d'amélioration de la qualité de vie au travail**.

• **Être une entreprise citoyenne** : la Fondation, qui a assis son action sur l'inconditionnalité de l'accueil et sur des services accessibles à tous, doit faire face à un contexte économique en tension au regard des financements publics. Elle doit adapter son modèle économique notamment par la diversification de ses activités et de ses ressources, tout en gardant son caractère non lucratif et sa capacité d'agir librement.

>> Une des **actions** de la Fondation sera de **créer un Comité d'Audit Financier** pour garantir l'indépendance de la Fondation et la qualité de l'information économique.

La Fondation vise à adapter et à moderniser autant que possible ses équipements, c'est en cela que l'intégration de nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle peut permettre, dans le respect de nos valeurs et de l'éthique,

d'améliorer les prises en charge et de faciliter le travail de nos équipes.

>> Une des **actions** de la Fondation sera de **créer un Comité Recherche et Innovation** pour assurer la promotion de l'innovation et encourager la participation à des activités de recherche.

■ **Être force de proposition : témoigner, communiquer, alerter** en développant sa mission d'observateur. La Fondation doit renforcer sa présence dans les différentes instances de débat et de décision lui permettant de contribuer, par le biais de son expertise, à l'élaboration des politiques locale, régionale et nationale.

>> Une des **actions** de la Fondation sera de **alimenter le débat public** sur les thématiques sociales dans ses domaines d'intervention.

ACTIVITÉS FONDATION ET ÉTABLISSEMENTS ADOSSÉS

La Fondation COS Alexandre Glasberg est présente en Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Grand-Est, Île-de-France, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap

1 008	lits et places
8 075	personnes reçues
1 069	salariés
1 040	heures de bénévolat
74 M€	de budget annuel

Établissements pour personnes en situation de handicap (temporaire ou définitif) :

- centres de médecine physique, de rééducation et réadaptation fonctionnelles (CRF, CRRF, CMPR)
 - centres de rééducation professionnelle et de formation (CRP, CRPF)
 - Cap emploi
 - unité d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale et socioprofessionnelle (UEROS)
 - foyer d'accueil médicalisé (FAM) et maisons d'accueil spécialisées (MAS) avec hébergement temporaire
 - service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah)
 - équipe mobile MPR/SSR et unité HAD/SSR
- un centre de médecine physique et de réadaptation bénéficie d'une crèche.

Accompagner les réfugiés et les personnes en situation de précarité

1 337	lits et places
3 978	personnes reçues
184	salariés
8 340	heures de bénévolat
15 M€	de budget annuel

Établissements pour réfugiés, demandeurs d'asile et personnes en situation de précarité :

- centres d'accueil de demandeurs d'asile (Cada)
- centres provisoires d'hébergement (CPH)
- centres d'accueil et d'orientation (CAO)
- services accueil temporaire - service de l'asile (AT-SA) et services d'accompagnement des personnes réfugiées relocalisées et de réinstallation des réfugiés
- des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)
- maisons relais
- des maisons d'enfants à caractère social (MECS)
- services d'accueil des jeunes majeurs (SAJM)
- services d'accompagnement des mineurs autonomes et jeunes majeurs (SAMAJM)
- services d'accueil et d'évaluation des mineurs non accompagnés (Saemna)
- centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés étrangers (Caomie)
- maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS).

Prendre soin des personnes âgées

1 930	lits et places
2 838	personnes reçues
1 442	salariés
31 387	heures de bénévolat
91 M€	de budget annuel

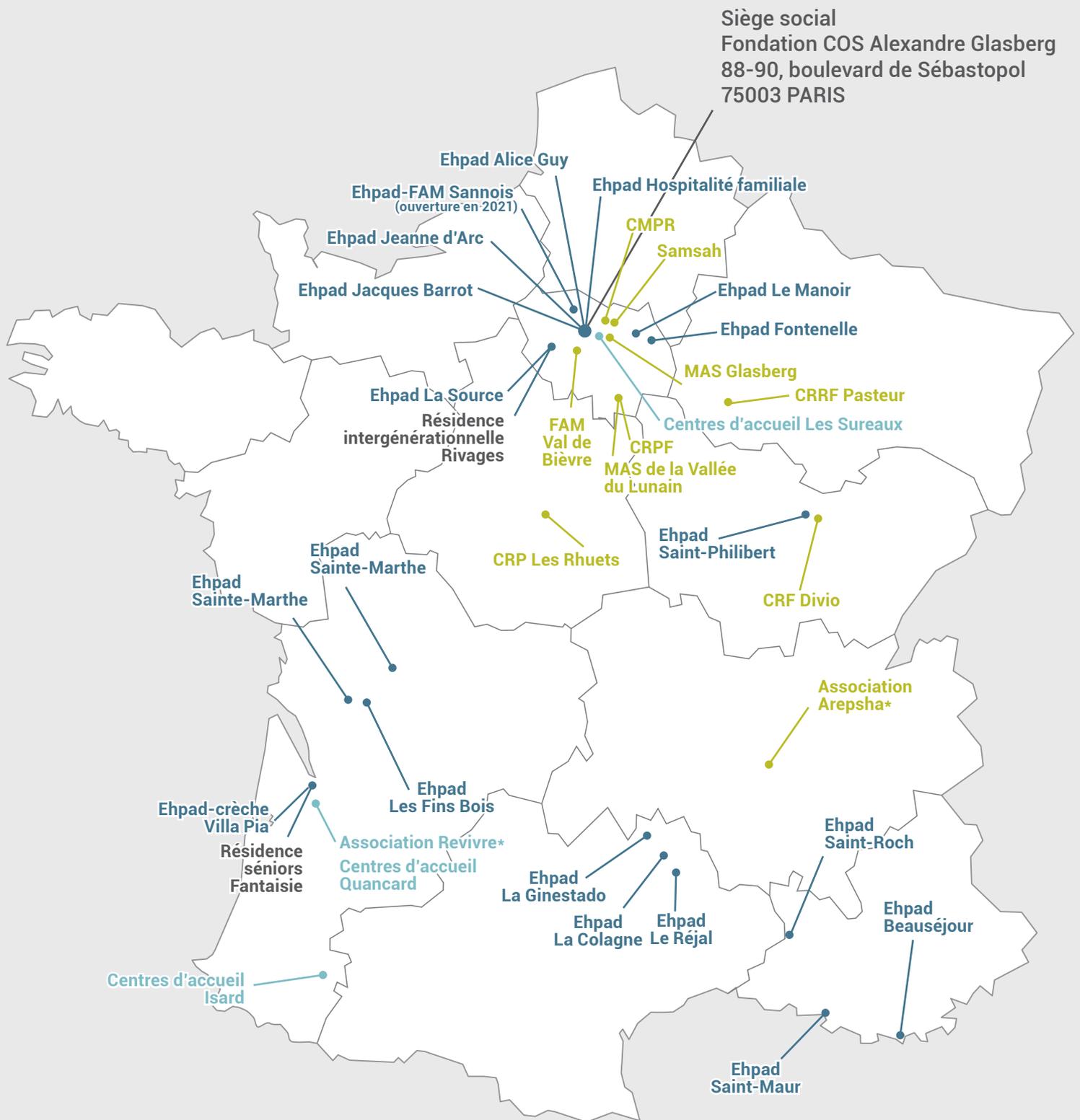
Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) :

- unités de vie protégées (UVP)
- unités d'hébergement renforcées (UHR)
- unités pour personnes handicapées vieillissantes (UPHV)
- unités de soins longue durée (USLD)
- soins de suite et de réadaptation à vocation gériatrique (SSR)
- soins palliatifs (SP)
- pôles d'activités et de soins adaptés (Pasa)
- centres d'accueil de jour (CAJ) et hébergements temporaires
- groupement d'intérêt public de communauté d'établissements hospitaliers (GIP Comet)
- plateforme territoriale d'appui (PTA).

Les Ehpad de la Fondation COS Alexandre Glasberg sont inscrits dans la politique de maintien à domicile : offre de répit, accueil séquentiel « Ehpad hors les murs », résidences séniors et intergénérationnelles, MAIA, expérimentations « Ehpad : pôle ressources de proximité » et « Relayage ».

Deux d'entre eux bénéficient d'une crèche.

LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS



Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Résidences non médicalisées

Établissements pour personnes en situation de handicap

Établissements pour réfugiés, demandeurs d'asile et personnes en situation de précarité

* Associations adossées à la Fondation

RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2018, 2 771 salariés contribuent à la prise en charge des différents publics dans les établissements de la Fondation COS Alexandre Glasberg.

- 2 169 personnels embauchés sous contrat à durée indéterminée (CDI)
- 368 personnels embauchés sous contrat à durée déterminée (CDD)
- 69 contrats aidés liés à la politique de l'emploi
- 121 intervenants d'entreprises extérieures
- 44 intérimaires

Une politique sociale responsable

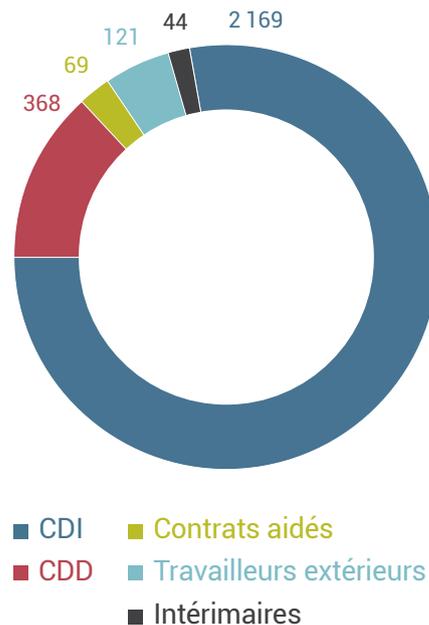
La Fondation COS Alexandre Glasberg poursuit sa politique sociale et responsable à travers le développement des compétences de ses salariés (investissement formation à hauteur de 5,5 % de la masse salariale) et l'emploi des jeunes : 16,6 % des salariés embauchés en CDI

sont des jeunes de moins de 26 ans, dont 99 anciens stagiaires école ; 1 221 stagiaires ont été accueillis au sein des différents établissements.

Un dialogue social de qualité

Un accord « dialogue social » a été signé à l'unanimité par les syndicats représentatifs de la Fondation (CFDT, CGT et FO), ainsi qu'un accord relatif à la négociation périodique obligatoire définissant les nouveaux contours du dialogue social à travers 28 comités sociaux et économiques (CSE) d'établissement et un comité social et économique central (CSEC).

Nombre d'emplois en CDI, CDD, contrats aidés, sous-traitance et intérim en 2018



QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La Fondation COS Alexandre Glasberg s'engage dans une démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail (QVT).

Dans la lignée de la Charte du management déployée en 2016, la Fondation a défini l'amélioration de la qualité de vie au travail comme un axe fort du projet stratégique, qui s'est notamment concrétisée, en 2018, par l'enquête interne de satisfaction au travail et le séminaire des directeurs consacré à l'analyse de l'interaction entre la qualité de vie au travail et le management.

La signature de l'accord de méthode QVT avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives (CFDT, CGT et FO) initie une démarche principalement issue et guidée par l'expérimentation du

terrain, son évaluation, puis la diffusion des bonnes pratiques à l'ensemble des acteurs.

Elle est pensée pour développer au sein de chaque établissement un savoir-faire pérenne d'évaluation et d'amélioration continue des pratiques favorisant la QVT.

La démarche intégrative repose sur une compétence collective portée par un groupe d'acteurs au sein de chaque établissement. Au niveau central, elle est pilotée par le Copil QVT de la Fondation et financièrement soutenue par Unifaf.

La démarche sera conduite dans l'ensemble des établissements de la Fondation sur la période 2019-2021.

Elle prendra la forme :

- d'un parcours de formation-action en trois temps proposé aux quadrinômes en charge de l'animation de la QVT au sein de chaque établissement ;
- d'expérimentations de démarches innovantes sur des problématiques concrètes ;
- d'une évaluation de l'efficacité des pratiques contribuant à l'amélioration de la QVT.



INSTITUT DE FORMATION IFCOS

En 2018, l'Institut de formation de la Fondation COS a poursuivi son développement avec 273 sessions de formation organisées, contre 230 l'année dernière, et 2 263 stagiaires formés (1 922 en 2017).

Les axes de travail de l'IFCOS en 2018

L'IFCOS a renforcé ses actions autour de l'accompagnement et de la connaissance des publics. De nouvelles compétences de formateurs ont été référencées et ont permis le développement d'actions correspondant aux besoins particuliers de chacun des établissements de la Fondation.

L'IFCOS a par ailleurs accompagné la Fondation dans le développement de formations correspondant à des axes stratégiques : le projet personnalisé, prendre soin de soi pour mieux prendre

soin des autres, le signalement des événements indésirables et des événements indésirables graves, etc.

L'Institut de formation propose par ailleurs de nouvelles catégories d'actions, notamment les séminaires, les analyses de pratiques et les actions de médiation.

Le développement de l'IFCOS à l'externe

En 2018, l'IFCOS a été sollicité par de nouveaux clients externes, principalement des organismes privés à but non lucratif – par exemple Claire Amitié France, Les Petits Frères des

Pauvres - AGE (Association de gestion des établissements) – pour l'organisation de formations dans leurs structures.

À l'occasion de sessions inter-établissements au siège, il a également accueilli des stagiaires provenant de structures autres que la Fondation COS Alexandre Glasberg.

Par ailleurs, l'IFCOS a déployé en 2018 une dizaine de sessions de formation sur la thématique « Troubles cognitifs et approche relationnelle » dans le cadre des actions collectives régionales d'Unifaf Bourgogne.

PARCOURS COMPÉTENCES

La Fondation COS Alexandre Glasberg développe des parcours de formation afin de professionnaliser ses équipes, fidéliser ses salariés et valoriser les différents métiers de la Fondation.

En 2017, l'IFCOS avait développé, à la demande des directions des établissements de soins de suite et de réadaptation (SSR), un **parcours de formation** d'une durée de six jours à destination des **infirmiers intervenant en SSR**. Très vite, ce parcours s'est révélé indispensable à la professionnalisation des nouveaux IDE intégrant les établissements sanitaires du COS **avec l'organisation d'une session par an**.

La Fondation COS Alexandre Glasberg, **confortée par cette expérience positive, a depuis lors entrepris de développer la professionnalisation de différentes catégories de personnel** à l'aide de parcours de formation dont l'objectif est de :

- outiller les professionnels et ainsi favoriser une meilleure prise en charge des personnes accueillies ;

- développer une culture commune et la collaboration, renforcer l'appartenance ;
- contribuer à la qualité de vie au travail des personnels formés en favorisant leur montée en compétences ;
- reconnaître les salariés visés par le parcours dans leur rôle, leurs responsabilités et leur fonction ;
- contribuer à rendre l'emploi dans nos établissements plus attractif.

Ainsi, un **parcours de formation** à destination des aides-soignants, infirmiers, AES, AMP et AVS **des Ehpad** vise, sur une durée de six jours, l'acquisition de quatre compétences principales : le soin relationnel auprès de la personne âgée ; la relation avec la famille ; la gestion des risques ; les spécificités de l'accompagnement des personnes âgées dépendantes.

Animé par une équipe pédagogique interne à la Fondation COS Alexandre Glasberg, il est déployé pour une session expérimentale au 1^{er} semestre 2019.

De la même façon, un **parcours de formation à destination des encadrants** sera mis en place afin de donner à ces derniers des clés de compréhension, des apports pratiques et des outils concrets pour soutenir leur travail de management dans le respect des valeurs de la Fondation.

CRÉATEUR DE LIEN SOCIAL

La Fondation COS Alexandre Glasberg place au cœur de son accompagnement la possibilité, pour chaque personne accueillie, d'avoir une vie sociale riche et adaptée à son niveau d'autonomie.



Les bénévoles sont plus de 2 000 chaque année à se mobiliser de manière régulière ou ponctuelle auprès des personnes âgées, des personnes handicapées, des réfugiés et demandeurs d'asile, ou des personnes en grande précarité accueillies dans les établissements COS. Ils sont lycéens, étudiants, actifs ou retraités et s'impliquent, chacun en fonction de sa disponibilité et de ses compétences, à travers des cours d'initiation au français ou à l'informatique, des traductions, de l'accompagnement pour des sorties ou des démarches administratives, des visites de convivialité, une participation à des ateliers, des animations, du soutien scolaire pour les enfants, une contribution à l'organisation de manifestations, etc.

Les établissements de la Fondation COS Alexandre Glasberg organisent régulièrement des événements, activités, animations, festivités, sorties... auxquels sont conviés les proches, familles et habitants du voisinage. Certains de leurs équipements (piscines, salles de sport, jardins, salles d'animation...) sont mis à disposition des communes ou associations locales, et des partenariats sont noués avec des établissements scolaires et universitaires. Objectifs : créer du lien social et intergénérationnel, s'ouvrir à la vie de son quartier, son village ou sa cité, et s'inscrire dans la vie sociale de son territoire.

La vie des établissements COS foisonne ainsi de projets, souvent innovants, qui contribuent à offrir à chaque personne accueillie un accompagnement individuel, à favoriser son autonomie, à valoriser sa participation et l'implication de son entourage et à créer les conditions d'une véritable vie sociale.

Cette dynamique de vie sociale s'appuie également sur l'engagement des bénévoles et volontaires en service civique, ainsi que sur le soutien d'entreprises et de fondations partenaires.



En 2018, 31 volontaires en service civique ont choisi d'effectuer leur mission au sein de la Fondation. Ils ont aussi, pour la plupart, participé aux activités d'animation et de vie sociale mises en place par les établissements.

Plusieurs fondations et entreprises apportent également, de manière régulière ou ponctuelle, leur soutien aux projets d'amélioration de la qualité de vie et de création de lien social par le biais de partenariats ou d'actions de mécénat.

ENTREPRISES ET FONDATIONS PARTENAIRES DE LA FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG

AG2R La Mondiale
Araxa (association des retraités d'Axa)
BFC Solidarité
BRH Prévoyance
Dormakaba
Entrefleuristes.com
Espace médical 93
Essilor
Fondation Adrienne & Pierre Sommer
Fondation Baudoux

Fondation de France
Fondation JM Bruneau
Fondation Le Conservateur
Fondation Lemarchand
Fondation MACSF
Fondation Médéric Alzheimer
Fondation Monoprix
Fondation Norauto
Fondation Renault
Fondation Somfy
Fonds Écureuil et Solidarité
GSF

Institut de la vision / Streetlab
IRCEM
Lush
LVL Médical
MAIF
Pianos Hamm
REALITES LIFE+
Restalliance
Réunica Solidarité
Sham
Talents & Partage

SIÈGE DE LA FONDATION

Le fonctionnement du siège

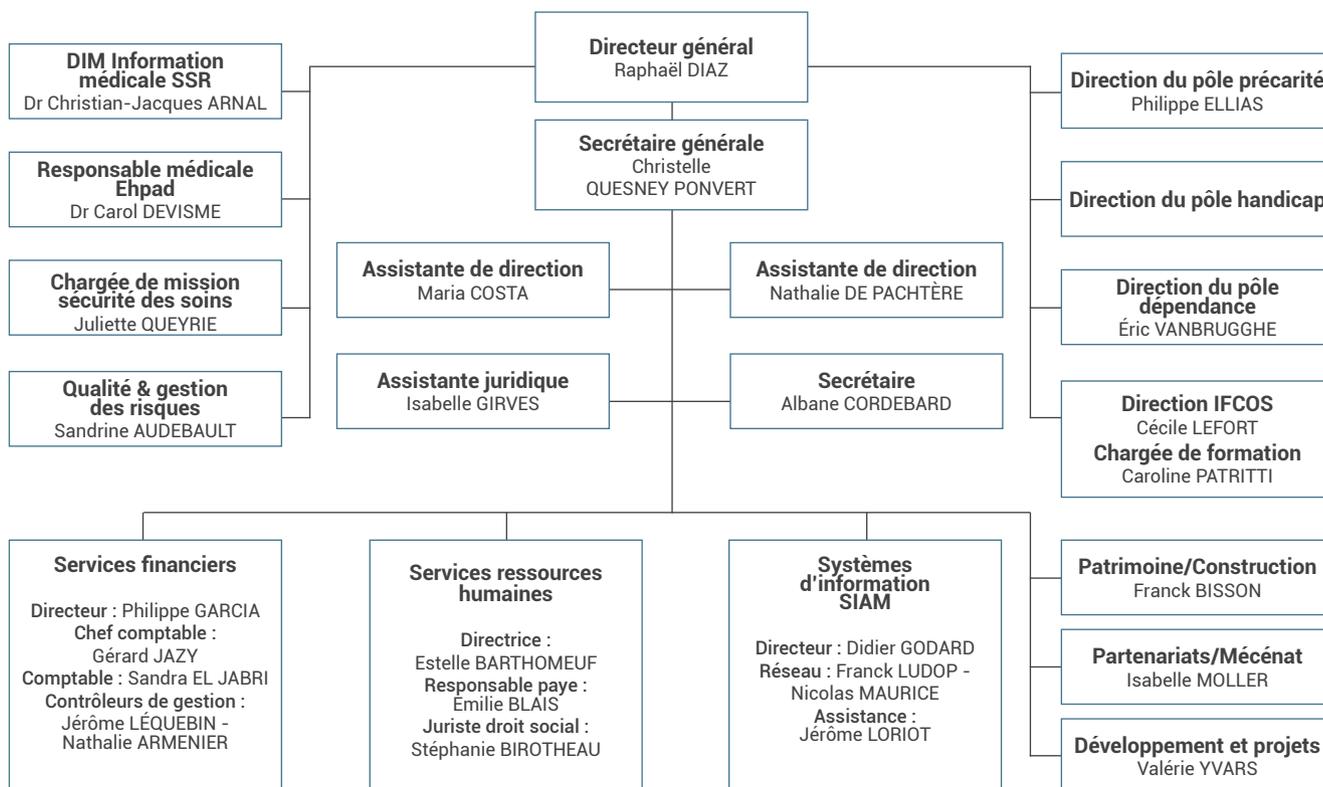
Le siège représente la structure opérationnelle de la Direction générale de la Fondation. Cette dernière fonctionne de manière décentralisée, offrant ainsi aux directions des établissements et services qui la composent les moyens de pilotage adéquats. Cette liberté d'action des équipes de directions locales est considérée comme un facteur contributif au développement et au rayonnement des établissements et, par ce biais, de la Fondation.

Les collaborateurs du siège apportent aux établissements et services de la Fondation leur expertise dans différents domaines tels que la gestion des ressources humaines, la gestion financière, les systèmes d'information, la qualité et la gestion des risques, la recherche de partenariats ou encore le développement de projets, que ce soit par le biais de réponses à des appels à projets ou par des opérations d'alliances.

L'ensemble de l'équipe du siège assure, sous l'impulsion de la Direction générale, des missions de :

- Coordination
- Conseil et support
- Audit et contrôle
- Développement

L'organigramme du siège



La Direction générale est chargée de mettre en œuvre la politique générale de la Fondation COS Alexandre Glasberg, à travers la déclinaison des axes stratégiques définis par le Conseil d'Administration.

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP

P. 18

RÉFUGIÉS,
DEMANDEURS D'ASILE
ET PERSONNES EN SITUATION
DE PRÉCARITÉ

P. 28

PERSONNES ÂGÉES

P. 36

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



1 069
professionnels



1 008
lits et places



8 075
personnes
accueillies



La transformation initiée à travers la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées marque en 2018 un profond changement de paradigme dans le secteur du handicap.

Ce changement a encore été accentué par les réformes successives mises en œuvre :

- Le dispositif **Une réponse accompagnée pour tous**, lancé en 2014 et dont le déploiement s'est terminé en 2018, s'inscrit naturellement dans les valeurs de la Fondation COS Alexandre Glasberg, car il représente avant tout une mesure de justice sociale. C'est en cela que l'ensemble des établissements de la Fondation en charge du public handicap, que ce soit les maisons d'accueil spécialisées (MAS) de Nanteau-sur-Lunain (77) et Montreuil (93), le FAM de Villejuif (94) ou encore les centres de rééducation professionnelle (CRP), s'y sont fortement impliqués.
- Le dispositif d'**emploi accompagné**, lancé en 2017, doit permettre aux personnes handicapées d'accéder ou de

se maintenir dans l'emploi. Le centre de réadaptation professionnelle et de formation de Nanteau-sur-Lunain a été reconduit dans ce dispositif en tant que véritable outil de valorisation des compétences et de reconnaissance sociale.

- Depuis 2017, le **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)** se généralise dont un des objectifs, au-delà de l'aspect budgétaire et financier est de faire apparaître une logique de parcours. En 2018, a été négocié avec les services de l'ARS Ile-de-France un CPOM pour les cinq établissements médico sociaux Île-de-France œuvrant dans le champ des personnes en situation handicap pour une durée de cinq ans. Cette négociation qui s'est déroulée avec une grande qualité d'écoute et

de dialogue a permis de la reconnaissance du bon niveau d'activité de ces établissements.

- Le projet **SERAFIN-PH**, dont la deuxième phase a été lancée en 2018, va permettre de choisir un modèle de tarification et d'en simuler les impacts. Le centre de réadaptation professionnelle de Vouzon (41) s'est spontanément porté volontaire pour participer à l'étude nationale des coûts, dont l'objectif est d'identifier les facteurs explicatifs de la variabilité des coûts des accompagnements et de fournir des éléments d'analyse et de réflexion en vue de la constitution d'un nouveau modèle de financement.
- La **réforme des régimes d'autorisation**, qui donnera la possibilité aux établissements accueillant des personnes en

situation de handicap d'offrir le même niveau de prestations et d'accueillir tout type de handicap, va notamment inscrire les soins de suite et de réadaptation (SSR) dans la logique de parcours et de territoire. Cette évolution permettra d'offrir une réponse individualisée aux personnes en situation de vulnérabilité ou de handicap.

- La mise en place d'un **guichet unique spécialisé**, à compter du 1^{er} janvier 2018, résulte de la fusion entre Cap emploi et le Sameth. Cet organisme de placement spécialisé offre aux travailleurs handicapés ainsi qu'aux employeurs une simplification des démarches pour obtenir de l'information sur les aides à l'embauche et au maintien dans l'emploi.
- La **réforme du transport sanitaire**, qui a aussi impacté les établissements SSR de la Fondation, met en grande difficulté le développement de l'activité ambulatoire. L'enjeu majeur des SSR des cinq prochaines années sera, notamment, de réussir le virage de l'ambulatoire en permettant au patient pour lequel l'hébergement n'est plus justifié de devenir acteur de son soin.

Nous constatons donc que tous ces changements qui s'opèrent visent à

modifier profondément l'offre de services et d'accompagnement des personnes handicapées dans le but d'éviter les « ruptures de parcours » et les personnes « sans solution ».

La priorité ainsi affichée des politiques publiques est désormais de pouvoir développer une société inclusive pour les 12 millions de personnes handicapées, en simplifiant l'accès aux droits et l'amélioration de leur parcours de vie à travers notamment l'accès aux soins, à l'emploi, au logement et à la culture.

Ce « virage inclusif » nécessite, d'une part, une meilleure coordination des professionnels de l'ensemble des secteurs concernés et, d'autre part, une territorialisation de l'offre pour l'adapter aux différents contextes locaux dans l'objectif commun de répondre à ce nouveau défi sociétal.

Cette évolution significative conduit l'ensemble des établissements de la Fondation COS Alexandre Glasberg à réfléchir sur leur propre rôle tout en diversifiant leurs dispositifs (maintien à domicile, plateforme de répit pour les aidants, etc.), et ce pour continuer de répondre aux besoins de ce public. De plus, il conviendra de prendre en considération,

entre autres, le vieillissement de cette population, mais aussi de favoriser son inclusion professionnelle.

L'exemple du DuoDay organisé à l'échelle nationale s'inscrit notamment dans une dynamique d'inclusion, en donnant la possibilité aux personnes en situation de handicap de tester ainsi le milieu ordinaire le temps d'une journée. L'immersion en entreprise se fait à travers la création d'un duo constitué d'un professionnel volontaire valide et d'une personne handicapée. C'est donc tout naturellement que l'Arepsha, partenaire de la Fondation COS Alexandre Glasberg à travers sa politique d'alliance et dont le cœur de métier est d'œuvrer pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap, a participé à cette journée ainsi qu'à la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées dont le succès a été notable.

Le travail en partenariat que développent les établissements de la Fondation, que ce soit en interne ou en externe, vise à permettre une meilleure qualité de prise en charge de la personne accueillie.

Christelle QUESNEY PONVERT
Secrétaire générale



Atelier créatif sur la terrasse de la MAS Glasberg.

POSE DE LA 1^{RE} PIERRE DU CRRF PASTEUR 2

La première pierre du nouveau centre SSR CRRF COS Pasteur 2 de Troyes a été posée le 29 juin 2018 en présence de Sandrine Piroué, déléguée territoriale de l'Aube de l'ARS Grand Est, Élisabeth Philippon, vice-présidente du conseil de surveillance du centre hospitalier de Troyes et adjointe au maire de Troyes chargée de la santé, des affaires sociales et de la solidarité entre les générations, et Philippe Blua, directeur des hôpitaux Champagne Sud. Le CRRF COS Pasteur 2 sera installé, après une totale réhabilitation, dans 5 000 m² de locaux actuellement inoccupés au sein des bâtiments du centre hospitalier de Troyes.



« ÉBRANLÉS » SUR SCÈNE AVEC LA TROUPE DU FAM COS VAL DE BIÈVRE

Le 13 octobre 2018, un groupe de résidents en situation de handicap du FAM COS Val de Bièvre (Villejuif) était sur la scène du Théâtre 13 / Seine (Paris 13^e) pour une représentation théâtrale de la pièce « Ébranlés ». Aboutissement d'un projet qui tenait particulièrement à cœur au FAM, cette représentation est le fruit d'un atelier théâtre mené pendant deux ans avec des résidents et un metteur en scène professionnel.

LE CRPF COS REMPORTE UN APPEL D'OFFRES POUR DES FORMATIONS DE DROIT COMMUN

Le CRPF COS de Nanteau-sur Lunain, Melun et Torcy (Seine-et-Marne) a remporté un appel d'offres du Conseil régional d'Île-de-France visant à répondre, sur le marché de droit commun, à des besoins de formation autour de l'accueil, du secrétariat (secrétaire-assistante, employé administratif et d'accueil), des ressources humaines (gestionnaire de paie, comptable gestionnaire assistant ressources humaines) mais aussi du soin, avec la préparation au concours d'aide-soignant ou la formation au métier d'assistant de vie aux familles. Ces marchés sont reconductibles sur trois ans et formeront 211 personnes chaque année.

« FIGURE LIBRE » AVEC LE SAMSAH COS 93

De novembre 2017 à juillet 2018, 12 personnes en situation de handicap et 5 professionnels du Samsah COS ont participé au projet « Figure libre » mené par la compagnie de danse Acajou au Centre national de la danse de Pantin, avec le soutien du Conseil départemental. Après six mois d'ateliers de danse favorisant l'inscription des participants dans une dynamique de groupe, leur autonomie et la prise de confiance en soi, un spectacle de danse d'une vingtaine de minutes a eu lieu le 3 juillet 2018. Cette représentation alliant musiques et chorégraphies a fait le bonheur de tous, artistes et spectateurs, familles et proches, professionnels du Samsah et organisateurs du Département.



COSATHLON AU CRF COS DIVIO

Le COSathlon, journée handisport annuelle qui vise à faire découvrir la pratique d'activités physiques et sportives adaptées et à créer du lien social, était organisé en septembre 2018 par le CRF COS Divio de Dijon. Il a réuni le CRRF COS Pasteur, le CMPR COS, la résidence médicalisée COS Saint-Philibert, l'Association des familles de traumatisés crâniens et cérébro-lésés de Bourgogne-Franche-Comté, France AVC 21, l'association Handynamic, le service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés de la Mutualité Française, le centre de convalescence et de rééducation du CHU... 18 équipes de 2 personnes ont participé à une dizaine d'activités adaptées (tir à l'arc, tennis de table, badminton, sarbacane, hockey...) et assisté à des démonstrations de sportifs confirmés, tels que le Jeanne d'Arc basket-fauteuil, l'équipe des Black Chairs de Nuits-Saint-Georges pour du rugby-fauteuil, etc.

UN VÉHICULE POUR LA CONDUITE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP AU CRRF COS PASTEUR

En juin 2018, le CRRF COS Pasteur de Troyes a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule automobile adapté Renault Clio Estate en configuration auto-école. Ce véhicule permet aux personnes handicapées de prendre des leçons de conduite et de passer ou repasser leur permis de conduire pendant leur séjour de rééducation, ce qui facilite leur accès à l'ensemble des services de la cité après leur sortie du centre : santé, emploi, loisirs, etc. Il a été financé par un mécénat associant six partenaires : ARS Grand Est, Écureuil et Solidarité, Sham, Norauto, Groupe Renault et Aubelec.

CENTRE DE MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION (CMPR) COS À BOBIGNY

359, avenue Paul-Vaillant-Couturier
93000 BOBIGNY
☎ 01 43 93 26 00
@ cmpr@fondationcos.org
www.cmpr.fondationcos.org



Isabelle PEREZ
Directrice

- Bonne implantation du CMPR sur le territoire (77 % des patients originaires de la Seine-Saint-Denis).
- Passage des financements annuels des activités Équipe mobile et Comète en mission d'intérêt général (MIG) au 1^{er} janvier 2017 (cf. réforme du financement des soins de suite et de réadaptation - SSR).
- Première année d'exercice complet avec 10 % de dotation modulée à l'activité (DMA).
- Réflexion sur un projet d'appartements relais afin de répondre aux politiques nationales en termes de réduction des durées moyennes d'hospitalisation et favoriser l'ambulatoire.
- Développement des consultations externes.
- Nouveau partenariat de notre équipe Hospitalisation à domicile de rééducation (HAD-R) signé avec l'AP-HP.
- Année de la certification ; obtention de la note B avec deux recommandations d'amélioration.
- Avis favorable de la commission communale de sécurité.
- Début du programme de rénovation du CMPR, qui comprend la remise à neuf de l'espace restauration, des offices de soins des cinq secteurs, de la pharmacie et de l'accueil afin de moderniser et rendre les locaux plus accueillants.
- Installation d'un distributeur de vêtements pour rationaliser les coûts liés à la lingerie.



Appareil d'assistance robotisée à la marche GEO.

Lits et places :

- **170 lits** d'hospitalisation complète
- **50 places** d'hospitalisation de jour
- Crèche de **40 berceaux** (en gestion par La Maison Kangourou)

Patients :

- En hospitalisation complète*
- Âge moyen : **63 ans**
 - Séjours de **62 jours** en moyenne

En hospitalisation de jour

- Âge moyen : **50 ans**
 - Séjours de **31 jours** en moyenne
- Pathologies traitées :**
- Neurologiques et EVC : **70 % ↗**
 - Orthopédiques : **30 % ↘**

Équipes :

- **Près de 235 ETP** dont 12 médicaux, 102 paramédicaux et 65 aides médicaux
- Taux d'encadrement (en ETP) : **1,16**

Hospitalisation complète

Journées réalisées	61 041
Taux d'occupation	97 %
Personnes reçues	927

Hospitalisation de jour

Journées réalisées	14 681
Taux d'occupation	116 %
Personnes reçues	478

Total

Journées réalisées	75 722
Taux d'occupation	100 %
Personnes reçues	1 405

CENTRE DE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE (CRF) COS DIVIO À DIJON

12, rue Saint-Vincent-de-Paul
21000 DIJON
☎ 03 80 42 45 45
@ crfdivio@fondationcos.org
www.crfdivio.fondationcos.org



Sylvie CAILLOT
Directrice

- Augmentation significative de l'activité en hospitalisation complète : + 1 214 journées.
- Nouvelle organisation des entrées-sorties le même jour et amélioration du taux d'occupation.
- Baisse tarifaire de 1 % en hospitalisation complète et 2,6 % en hospitalisation de jour, compensée par l'augmentation d'activité et par la qualité de cotation du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI).
- Travail conséquent des salariés sur la programmation architecturale selon deux options : rénovation du site actuel puis reconstruction sur un autre site.
- Intégration du CRF COS Divio dans le groupement hospitalier de territoire 21-52 en tant que membre externe.
- COSathlon en septembre : 36 participants (patients-usagers), 10 activités adaptées.
- Élaboration du nouveau projet médical.
- Renforcement du management de proximité dans les services d'hébergement : deux responsables d'unités de soins aux côtés de la directrice des soins infirmiers.



COSathlon.

Lits et places :

- **90 lits** d'hospitalisation complète
- **16 places** d'hospitalisation de jour

Patients :

- Âge moyen : **63 ans**
- Séjours de **54 jours** en moyenne

Pathologies traitées :

- Affections du système nerveux : **57 % ↘**
- Affections du système ostéo-articulaire : **43 % ↗**

Équipes :

- **147 ETP** dont 7 médicaux, 52 paramédicaux et 28 aides médicaux
- Taux d'encadrement (en ETP) : **1,47**

CENTRE DE RÉÉDUCATION ET DE RÉADAPTATION FONCTIONNELLES (CRRF) COS PASTEUR À TROYES

5, esplanade Lucien-Péchart
10000 TROYES
☎ 03 25 43 78 84
@ crrfpasteur@fondationcos.org
www.crrfpasteur.fondationcos.org



Philippe VOISIN
Directeur

- Juin 2018 : pose de la première pierre du programme de réhabilitation des locaux mis à disposition par le centre hospitalier de Troyes en vue de la création du futur CRRF COS Pasteur 2, en présence de la délégation territoriale de l'Aube de l'ARS Grand Est.
- Mise en service des nouveaux locaux dédiés à l'accueil des patients en hospitalisation de jour : entrée spécifique, bureau d'admission et de secrétariat médical, salle de soins, bureau médical, vestiaires.
- Visite de certification V2014 du GCS Plateforme d'aval sur le territoire Champagne Sud commune aux deux structures SSR et HAD en novembre 2018 (rapport définitif attendu au premier trimestre 2019).
- Livraison du nouveau véhicule automobile adapté Renault Clio Estate en configuration auto-école, financé par un mécénat associant six partenaires (ARS Grand Est, Écureuil et Solidarité, Sham, Norauto, Groupe Renault et Aubelec).



Poste de conduite du véhicule auto-école adapté.

Hospitalisation complète	
Journées réalisées	21 605
Taux d'occupation	100 %
Nombre de séjours	540

Hospitalisation de jour	
Nombre de venues	9 372
Nombre de séjours	412

Hospitalisation complète :

- 58 lits
- Âge moyen : 64 ans
- Séjours de 41 jours en moyenne
- Pathologies traitées :
 - Neurologie : 51 % ↗
 - Appareil locomoteur : 49 % ↘

Hospitalisation de jour :

- 23 places
- Âge moyen : 52 ans
- Séjours de 30 jours en moyenne

- Pathologies traitées :
 - Neurologie : 32 % ↘
 - Appareil locomoteur : 57 % ↗
 - Cardiovasculaire : 11 % ↘

Équipes :

- 89 ETP dont 5 médicaux, 74 professionnels directement affectés à la prise en charge des patients
- Taux d'encadrement (en ETP) : 1,39
- 2 bénévoles

UN NOUVEAU CENTRE « PASTEUR 2 » À TROYES

Porté par le groupement de coopération sanitaire Plateforme d'aval sur le territoire Champagne Sud (GCS PATCS)*, un nouveau centre de soins de suite et de réadaptation (SSR) spécialisés « Pasteur 2 » sera installé, après une totale réhabilitation, dans 5 000 m² de locaux actuellement inoccupés au sein des bâtiments du centre hospitalier de Troyes. Le centre Pasteur 2 disposera de 48 lits d'hospitalisation complète en SSR spécialisés et d'un plateau technique complet de rééducation. Il répondra à la nécessité d'augmenter l'offre de soins locale et de faciliter la coordination entre professionnels de santé. Il permettra également d'améliorer la qualité de prise en charge des patients grâce à la proximité des équipes du centre hospitalier de Troyes et du CRRF COS Pasteur. Son ouverture est prévue au premier trimestre 2020 et Philippe Voisin, directeur du centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelles (CRRF) COS Pasteur et administrateur du GCS PATCS, en assurera la direction.



* Créé en octobre 2015, le GCS PATCS regroupe trois partenaires : la Fondation COS Alexandre Glasberg, le centre hospitalier de Troyes et la Mutualité Française Champagne-Ardenne SSAM.

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE (MAS) COS GLASBERG À MONTREUIL

11, rue Georges-Méliès
93100 MONTREUIL
☎ 01 48 18 30 30
@ masglasberg@fondationcos.org
www.masglasberg.fondationcos.org



Mounir ALAOUI
Directeur

- Poursuite du chantier institutionnel « La bienveillance et l'accompagnement de la vie sociale ».
- Continuité du partenariat avec les jeunes de la ville pour le projet E-Fabrik'.
- Partenariat avec l'association FaSol : fabrication de jeux en bois et après-midi jeux.
- Mise en place de temps de rencontres entre les familles et les professionnels afin de faciliter les visites et les relations avec les proches des résidents.
- Partenariat avec le théâtre de la ville de Bobigny : deux résidents ont intégré une troupe de théâtre et ont participé à plusieurs représentations en fin d'année.

	Hébergement permanent	Hébergement temporaire	Total
Journées réalisées	9 810	1 710	11 520
Taux d'occupation	90 %	234 %	99 %
Personnes reçues	31	19	50



Séjour à la montagne.

Lits et places :

- 30 lits d'hébergement permanent
- 2 lits d'hébergement temporaire

Résidents :

- Âge moyen : 50 ans
- Séjours de 10 ans en moyenne pour l'hébergement permanent
- Séjours de 90 jours en moyenne pour l'accueil temporaire

Pathologies traitées :

- Neurologiques : 59 %
- Génétiques dégénératives : 19 %
- Polyopathologies : 16 %
- Médullaires : 6 %

Équipes :

- Près de 51 ETP dont 8 paramédicaux et 30 aides médicaux
- Taux d'encadrement (en ETP) : 1,58
- 2 bénévoles

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE (MAS) COS DE LA VALLÉE DU LUNAIN

BP 30034
77792 NEMOURS Cedex
☎ 01 64 45 18 28
@ maslunain@fondationcos.org
www.maslunain.fondationcos.org



Murielle MIGNAC
Directrice

- Mobilisation des équipes hôtelières et soignantes pour la mise en place d'une nouvelle organisation de travail, définition d'un effectif cible et de sécurité, révision des fiches de fonction.
- Élection d'un nouveau Conseil de vie sociale (CVS) et rédaction de son règlement.
- Réécriture du règlement de fonctionnement de la MAS.
- Mise en œuvre de conventions pour la préparation des piluliers avec la pharmacie de la ville et l'équipe d'hygiène hospitalière du centre hospitalier du Sud Seine-et-Marne.
- Maintien des partenariats et poursuite des activités de vie sociale au sein de l'établissement.
- Participation de résidents au trail de Larchant à l'occasion du Téléthon au mois de décembre.

	Hébergement permanent	Hébergement temporaire	Total
Journées réalisées	13 700	1 135	14 835
Taux d'occupation	94 %	62 %	90 %
Personnes reçues	47	21	68



Après-midi ludique et récréative autour des jeux de société.

Lits et places :

- 40 lits d'hébergement permanent
- 5 lits d'hébergement temporaire

Résidents :

- Âge moyen : 46 ans
- Séjours de 6 ans en moyenne

Pathologies traitées :

- Neurologiques : 43 % ↗
- Génétiques dégénératives : 32 % ↘
- Polyopathologies : 25 % ↗

Équipes :

- Près de 85 ETP dont 17 paramédicaux et 45 aides médicaux
- Taux d'encadrement (en ETP) : 1,89
- 4 bénévoles

CENTRE DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE ET DE FORMATION (CRPF) COS À NANTEAU-SUR-LUNAIN, MELUN ET TORCY

BP 30034
77792 NEMOURS Cedex
☎ 01 64 45 15 15
@ crpf@fondationcos.org
www.crpf.fondationcos.org



Patrice LEGUY
Directeur

- Mise en place d'entrées permanentes et séquencées en formation professionnelle pour réduire le délai d'attente des bénéficiaires.
 - Ouverture de formations tertiaires sur Torcy et Nanteau en mobilisant le modèle des entreprises d'entraînement pédagogique (EEP) : publics de réadaptation professionnelle de droit commun.
 - Développement du projet numérique TransFaire pour les formations qualifiantes.
 - Stabilisation du nombre de personnes souffrant de handicap psychique dans nos établissements.
- Parmi les actions de droit commun mises en place à Melun, Montereau, Nanteau et Torcy :
- Obtention de l'appel à candidatures « Actions d'insertion » du Conseil départemental de Seine-et-Marne pour les bénéficiaires du RSA.
 - Dispositif d'emploi accompagné 2018 reconduit pour deux ans.
 - Poursuite du travail de développement de l'offre de service au bénéfice d'agents de la Fonction publique en situation de handicap.
 - Obtention de l'appel d'offres Agefiph « Prestation spécifique d'orientation professionnelle » (un an reconductible 3 fois).
 - Réponse à l'appel d'offres « Programme de formation pour l'emploi » du Conseil régional : plus de 200 parcours de formation (tertiaire administratif, préparation aux concours).



Stagiaires en formation « Infographie - Metteur en page » au COS CRPF de Nanteau-sur-Lunain.

Préorientation	
Journées réalisées	27 473
Taux d'occupation	100 %
Personnes reçues	623
Formation professionnelle*	
Journées réalisées	26 360
Taux d'occupation	81 %
Personnes reçues	127
Total	
Journées réalisées	53 833
Taux d'occupation	93 %
Personnes reçues	750

Agrément :

■ 259 places

Profil type des personnes accueillies :

■ Homme (67%) de 40 ans en moyenne ayant un niveau CAP ou inférieur (70%)

Handicaps représentés :

■ Moteur : 44 % ↗
■ Intellectuel et psychique :

41 %

■ Viscéral : 11 % ↗
■ Sensoriel : 1 %
■ Esthétique et autres handicaps : 3 % ↘

Équipes :

■ 127 ETP dont 69 dans l'accompagnement et la formation des stagiaires
■ Taux d'encadrement (en ETP) : 0,49

* Taux d'insertion à un an : 68 % (contre 74 % en 2017)

CENTRE DE RÉÉDUCATION PROFESSIONNELLE ET DE PRÉORIENTATION (CRP) COS LES RHUETS À VOUZON

41 600 VOUZON
☎ 02 54 88 44 10
@ lesrhuets@fondationcos.org
www.lesrhuets.fondationcos.org



Camille NAULEAU
Directrice

- Ouverture d'un centre de préorientation de 18 places sur Orléans fin octobre 2017. Objectif : répondre à un besoin généré par la répartition inégale en France des centres de préorientation, qui engendre une mobilité géographique subie par les stagiaires.
- Sessions de formation alternées avec le centre de Vouzon.
- Centre de préorientation caractérisé par la présence d'une équipe pluridisciplinaire (formateurs, psychologues du travail et clinicienne, médecin, infirmière, assistante sociale) qui met en œuvre des activités plurielles : évaluatives, rééducatives, d'accompagnement social...



Formation « Mécanicien-ne automobile ».

Capacité :

■ 18 places de préorientation
■ 112 places de rééducation professionnelle

Équipes :

■ Près de 47 ETP
■ Taux d'encadrement (en ETP) : 0,36

Stagiaires :

■ Âge moyen : 44 ans

	Préorientation	Formation professionnelle	Total
Journées réalisées	4 175	22 161	26 336
Taux d'occupation	103 %	87 %	89 %
Personnes reçues	95	97	192

FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ (FAM) COS VAL DE BIÈVRE À VILLEJUIF

11, rue Marcel-Paul
94800 VILLEJUIF
☎ 01 41 65 90 25
@ famvaldebievre@fondationcos.org
www.famvaldebievre.fondationcos.org



Isabelle ONISKOFF
Directrice

- Séjour vivifiant à Val Thorens durant une semaine au mois d'avril.
- Escapade ensoleillée sur les bords de l'Atlantique à La Baule.
- Soirée estivale andalouse – flamenco, paëlla et cocktails – réunissant amis, résidents, familles et professionnels autour d'un moment convivial et très chaleureux.
- Week-end en immersion au parc zoologique du Cerza en Normandie, avec hébergement au cœur du site.
- Participation au projet inter-établissements « Les jardins du COS ».
- « Ébranlés ! » : la troupe du FAM en représentation le 13 octobre, au Théâtre 13, salle Seine à Paris ; le fruit de deux ans de travail !

Activité	
Journées réalisées	15 027
Taux d'occupation	98 %
Personnes suivies	51



Escapade ensoleillée à La Baule.

Capacité :

- 40 places en hébergement permanent
- 2 places en hébergement temporaire

Résidents :

- Âge moyen : 46 ans

Pathologies traitées :

- AVC : 37 %
- Traumatisés crâniens : 21 %
- Korsakoff : 21 %
- Autres : 21 %

Équipes :

- 54 ETP
- Taux d'encadrement (en ETP) : 1,37

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR ADULTES HANDICAPÉS (SAMSAH) COS À ROSNY-SOUS-BOIS

12, rue Jules-Ferry
93110 ROSNY-SOUS-BOIS
☎ 01 48 51 18 40
@ samsah93@fondationcos.org
www.samsah93.fondationcos.org



Anne LAPEYRE
Directrice

- Représentation au Centre national de danse suite au travail mené, pendant neuf mois, avec la compagnie Acajou dans le cadre du projet « Figure libre » porté par le Conseil départemental pour promouvoir, grâce à la culture, l'autonomie des personnes en difficultés sociales.
- Poursuite des actions et activités collectives afin de rompre l'isolement social, développer l'autonomie et favoriser l'insertion sur le territoire.
- Organisation par l'IFCOS de deux formations : la démarche de bienveillance dans le cadre de l'intervention à domicile, et la coopération au sein d'une équipe pluri-professionnelle pour améliorer les pratiques.

Activité	
Journées réalisées	13 922
Taux d'occupation	104 %
Personnes suivies	86
Usagers en file active	54



Figure Libre, un spectacle en partenariat avec la compagnie Acajou.

Capacité :

- Accueil permanent : 53 personnes

Usagers :

- Âge moyen : 44 ans
- Accompagnement de 19 mois en moyenne

Pathologies traitées :

- Cérébrales : 43 % ↗
- Neurodégénératives : 30 % ↘
- Médullaires : 17 %
- Autres : 10 % ↗

Équipes :

- Près de 15 ETP
- Taux d'encadrement (en ETP) : 0,27

ASSOCIATION AREPSHA* À SAINT-ÉTIENNE

34, rue Pierre-Copel
42100 SAINT-ÉTIENNE
☎ 04 77 80 46 63
@ accueil-association@arepsa.fr
www.arepsa.fr



Catherine MAREY
Directrice générale

L'Arepsa est une aventure humaine et collective qui, à travers ses différents établissements, œuvre depuis 1968 pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap. L'association s'appuie sur un socle de valeurs :

- La prise en considération globale de la personne et de ses besoins
- Le refus de toute discrimination
- La recherche de la mixité des populations
- Le respect de la liberté et de la dignité des personnes



Nouveau bâtiment du CRP.

AREPSHA - AUTONOMIA

Catherine MAREY - Directrice
34, rue Pierre-Copel
42100 SAINT-ÉTIENNE
☎ 04 77 80 70 85
@ samsah-stetienne@arepsa-autonomia.fr

Antennes :

4, rue Molière - 42300 ROANNE
5, rue Laplatte - 42600 MONTBRISON

Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah) – Service d'accueil de jour (SAJ)

- Finalisation de l'évaluation interne, réalisation d'un diagnostic stratégique de la structure en vue de la réécriture du projet d'établissement.
- Mise en place d'une nouvelle activité collective de marche.
- Installation de l'antenne de Montbrison dans de nouveaux locaux entièrement rénovés.
- Première année d'exercice du Dispositif d'accompagnement au logement inclusif pour adultes avec autisme (DALIAA), dans le cadre d'un pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE), en partenariat avec un bailleur social et une association de familles. Dix personnes sont accompagnées.

Capacité :

■ 50 places Samsah + 5 places Samsah Autisme et 65 places SAJ

Usagers :

- Moyenne d'âge : 43 ans
- 60 % d'hommes et 40 % de femmes
- Handicaps représentés : principalement handicap psychique

Équipes :

■ 11,5 ETP

* Établissement sous contrat de conseil et d'assistance avec la Fondation COS Alexandre Glasberg

HANDICAP EMPLOI 42

Laurent GASPARD - Directeur
17, rue de l'Apprentissage
42000 SAINT-ÉTIENNE
☎ 04 77 49 73 49
@ contact@cap-emploi42.com

Antennes :

12, rue du Garat - 42152 L'HORME
4, rue Molière - 42300 ROANNE
5, rue Laplatte - 42600 MONTBRISON

- Organisme de placement spécialisé, appelé Cap emploi, qui assure les missions d'insertion, de maintien dans l'emploi et de suivi durable des personnes en situation de handicap.
- Participation au Duoday et à la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

Équipes :

■ 25,8 ETP

INSERTION :

- 2 369 personnes accompagnées, 1 133 contrats de travail signés, 461 entrées en formations dont 296 qualifiantes/diplômantes.
- 1 788 CEP (conseil en évolution professionnelle) délivrés
- 1 065 employeurs accompagnés
- 51 créations d'entreprise

MAINTIEN DANS L'EMPLOI :

- 404 situations de salariés en risque de licenciement pour inaptitude médicale analysées
- 350 personnes maintenues dans l'emploi
- 147 aménagements de situation de travail (organisationnels, techniques...)
- 35 situations sans solutions internes, 27 relais assurés (poursuite du parcours vers l'emploi, social...)

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI :

- 60 salariés hors maintien accompagnés à leur demande dans un projet de reconversion ou évolution professionnelle
- 365 salariés suivis en emploi

AREPSHA-CREPSE

Sophie LENDAIS - Directrice
5, rue Auguste-Colonna
42100 SAINT-ÉTIENNE
☎ 04 77 57 54 05
@ crepse@crepse.fr

Centre de rééducation professionnelle (CRP) – Centre de préorientation (CPO) – Unité d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale et socioprofessionnelle (UEROS) pour personnes cérébro-lésées

- Réingénierie du dispositif de préorientation sous forme modulaire : trois cycles de quatre semaines permettant un accès souple et modulaire tout au long du parcours.
- Réingénierie de l'accompagnement pluridisciplinaire et des modalités d'accueil.
- Action de droit commun : marché des prestations d'appuis spécifiques Handicap mental et Troubles cognitifs pour les territoires Loire et Haute-Loire, en cotraitance avec un partenaire implanté sur la Haute-Loire.
- Poursuite de l'action « prestations spécifiques d'orientation professionnelle » pour les agents de la fonction publique hospitalière sur sollicitation des employeurs.
- 28 apprentis accompagnés dans le cadre de la compensation du handicap pour les situations de formation et de travail.

Agrément :

UEROS : 10 places
CRP/CPO : 96 places
■ 297 personnes accueillies, dont 60 % âgées de plus de 40 ans
■ 55 % des personnes n'ont pas travaillé depuis deux ans et plus
■ Handicap principal déclaré : déficiences motrices

Équipes :

■ 51 ETP

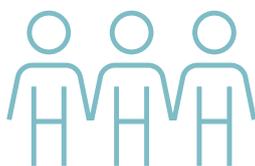
RÉFUGIÉS, DEMANDEURS D'ASILE ET PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ



184
professionnels



1 337
lits et places



3 978
personnes
accompagnées



Face à la volonté de créer de nouvelles places pour répondre à l'évolution des flux, la Fondation COS a fait le choix de se recentrer sur ses missions pour réfléchir à l'amélioration de la qualité de la prise en charge. Les liens tissés avec les bénévoles et notre volonté de travailler dans un esprit d'ouverture aux autres fondent notre engagement vers une société plus solidaire !

L'asile et l'intégration

Avec 122 000 demandes d'asile, l'année 2018 est marquée par une nouvelle augmentation des arrivées de près de 22 % par rapport à 2017, et toujours une forte concentration des demandes en Île-de-France (40 %). C'est dans ce contexte que la nouvelle loi Asile et immigration est venue modifier le cadre général de la prise en charge, dans une volonté de simplification des procédures, d'accélération de l'étude de la demande et de fermeté à l'égard des déboutés. Le gouvernement a par ailleurs souhaité renforcer les actions menées en faveur de l'intégration des réfugiés : ont ainsi été lancés de nombreux appels à projets permettant de mettre en avant des initiatives dans les domaines de l'emploi, du logement, mais aussi de la culture, des loisirs, etc.

Pour ce qui concerne l'asile, la Fondation COS Alexandre Glasberg s'est fortement mobilisée pour améliorer la prise en charge des publics vulnérables, que ce soit dans les domaines de la santé, de la parentalité ou tout simplement pour l'accompagnement des personnes isolées. L'accueil de primo-arrivants (Syriens, etc.) a nécessité de renforcer nos modes d'accompagnement pour une meilleure appropriation des codes de la société d'accueil, tout comme nous avons été fortement mobilisés sur la gestion des sorties et des admissions compte tenu d'un turn-over bien plus important en 2018.

Concernant l'intégration, la Fondation COS Alexandre Glasberg en a fait une priorité face à l'augmentation du nombre de réfugiés (+ 5 %), à la mobilisation de notre réseau de bénévoles et notre volonté

d'engager une réflexion de fond visant à mieux co-construire les parcours d'intégration avec les réfugiés, les partenaires, les bénévoles et le personnel. Ainsi, la Fondation a pris la décision de financer un travail de recherche sur l'intégration sur une durée de trois ans et la mise en place d'une action de sensibilisation aux pratiques interculturelles qui concerne près de 60 salariés et bénévoles.

Enfin, en lien avec l'association Revivre pour laquelle nous avons un mandat de gestion et sur demande du ministère, la Fondation COS a accueilli fin 2018 un groupe de 15 femmes yézidiennes et leurs enfants. Installées dans un bâtiment de Revivre à Bordeaux, ces femmes, qui ont connu de nombreux et très graves traumatismes en Irak, ont commencé un long et difficile travail de reconstruction, entourées pour cela par une équipe très soutenante.

L'action sociale et éducative

Alors même que les publics des CHRS apparaissent de plus en plus fragiles, nécessitant de disposer de moyens suffisants pour diversifier l'offre de services et renforcer la prise en charge, la convergence tarifaire, mise en application au 1^{er} janvier 2018, a fortement diminué les moyens alloués jusqu'alors. Que ce soit pour Revivre ou pour les centres d'accueil Les Sureaux à Montreuil, nous avons fort heureusement anticipé cette évolution négative de sorte d'en atténuer les conséquences.

Ainsi, en lien avec les équipes, nous avons travaillé sur des réorganisations de fond prenant mieux en compte la question de la préparation à la sortie de nos dispositifs, et redéfinissant préalablement les modalités d'accompagnement.

Pour ce qui concerne les maisons relais, nous avons poursuivi le travail engagé dans le Réseau girondin des maisons relais, tant auprès des professionnels par le partage d'expériences, la formation ou l'analyse des pratiques, qu'auprès des personnes hébergées par des animations communes, des actions de sensibilisation, etc.

Les questions de santé sont si complexes à aborder dans ce type de structure que nous avons souhaité renforcer notre action dans ce domaine par l'arrivée d'un temps infirmier « partagé » avec le réseau.

En parallèle, nous avons finalisé en 2018 le projet de partenariat avec un bailleur social, l'État, la Métropole et la ville de Bordeaux pour la création d'une troisième maison relais qui ouvrira ses portes en 2022 près de la gare.

La question des mineurs non accompagnés reste complexe. Nous avons connu en 2018, sur Pau et Bordeaux, des moments difficiles dans nos liens avec des associations militantes qui ont parfois confondu le rôle de la Fondation dans l'évaluation de la situation des mineurs non accompagnés (MNA), et celui des Départements amenés à décider ou pas d'une prise en charge au titre de l'aide sociale à l'enfance. Malmenés, nos personnels ont travaillé dans des conditions difficiles et nous avons souvent eu besoin de nous recentrer sur le sens même de notre engagement pour redonner une perspective à l'action menée. La gestion des flux et, en particulier, la très forte augmentation dans les Pyrénées-Atlantiques sont venues mettre à mal nos organisations dès lors que nous ne pouvions pas traiter la demande.

Des micro-projets à l'honneur

Saluons, en 2018, l'engagement du personnel qui, dans le quotidien d'un travail social souvent questionné, trouve les ressources pour monter de nombreuses actions « innovantes » visant à améliorer l'offre de prise en charge. Nous en citerons quelques-unes :

- La crèche éphémère aux Sureaux : une fois par semaine, un petit groupe de crèche se délocalise sur le Cada et le CHRS pour permettre à des enfants du Cada de participer à un temps ludique et éducatif.
- L'organisation de colloques : celui de Pau a regroupé près de 100 bénévoles ; à Bordeaux, la maison relais a convié ses partenaires (90 participants) pour parler de la réduction des risques alcool.
- L'atelier parentalité au Cada de Villenave-d'Ornon, soutenu par la Caf de la Gironde.
- L'atelier bois du CAO de Fleurac (16), qui permet à des résidents de fabriquer du mobilier de jardin... pour se sentir utiles et améliorer le quotidien !
- Et tant d'autres initiatives tout aussi essentielles...

Philippe ELLIAS
Directeur du pôle précarité

	Asile Cada-AT-SA-CAO	Intégration CPH- Réinstallation/ relocalisation- MOUS	ASE MECS-SAJM- Saemna	Action sociale CHRS-Maisons relais	TOTAL
COS Les Sureaux - Montreuil	110			72	182
Isard COS - Pau	205	120	55		380
COS Quancard - Gironde	400	140	195	40	775
TOTAL	715	260	250	112	1 337

Revivre, association bordelaise en mandat de gestion au COS depuis la mi-décembre 2017, ne figure pas dans ce tableau (20 places en maison relais, 62 places en CHRS, hébergement temporaire).



CONFÉRENCE À LA MAISON RELAIS COS QUANCARD SUR LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL AVEC ALCOOL

Le 16 octobre 2018, la maison relais COS Quancard de Bordeaux organisait une présentation de sa démarche d'instauration d'un accueil avec alcool. Au-delà de la mise en phase avec un cadre légal où rien ne permet d'interdire la consommation d'alcool, il s'agit pour cette équipe, qui a suivi en 2018 une formation spécifique, de mettre en pratique un cadre d'accompagnement envisageant le résident comme acteur de ses choix, expert dans ses stratégies d'adaptation et partenaire des propositions d'accompagnement qui lui sont faites. Cette conférence a réuni, en présence de Jean Aribaud, président de la Fondation COS Alexandre Glasberg, plus de 120 participants, usagers et partenaires de tous horizons, soucieux d'accueillir et d'accompagner au mieux les personnes fragilisées par la précarité.

ACCUEIL DE FEMMES YÉZIDIENNES PAR LE CENTRE COS QUANCARD ET L'ASSOCIATION REVIVRE

Début 2014, Daech envahissait la plaine de Ninive (Irak), entraînant la mort de nombreux Yézidiens et l'exode de milliers d'autres vers le nord de l'Irak. Des milliers de femmes de cette minorité kurdophone monothéiste avaient alors été kidnappées et réduites en esclavage par l'organisation terroriste. Quatre de ces femmes et leurs enfants ont été accueillies, le 20 décembre 2018, par le centre COS Quancard à Bordeaux au sein des locaux de l'association Revivre, dans le cadre du partenariat qui la lie à la Fondation COS Alexandre Glasberg. Un logement individuel, une aide psychologique en partenariat avec le centre hospitalier de Bordeaux, ainsi qu'un accompagnement par deux professionnels pour les démarches administratives, la scolarisation des enfants, l'apprentissage du français, l'accès aux soins... leur ont été proposés pendant 12 à 18 mois.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COS AUX CENTRES COS LES SUREAUX

Le 26 juin 2018 s'est tenue, au centre COS Les Sureaux (Montreuil), la dernière assemblée générale de l'association COS, aujourd'hui Fondation COS Alexandre Glasberg. Cette assemblée a réuni plus de 80 personnes, membres, administrateurs, salariés et bénévoles et a donné lieu à la présentation, entre autres, du rapport moral du président et du rapport financier de l'association pour l'année 2017.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE COOPÉRATION ENTRE LA CAF DE LA GIRONDE ET COS QUANCARD

Le 26 avril 2018, le directeur de la Caisse d'allocations familiales (Caf) de la Gironde et le directeur des centres COS Quancard ont signé publiquement une convention de partenariat. Cette signature a eu lieu au centre d'accueil de demandeurs d'asile COS de Villenave-d'Ornon, en présence d'acteurs institutionnels, associatifs et des médias. Les moyens et outils mobilisés dans le cadre de cette convention, qui est une première en France, permettront de faciliter l'accès aux droits et l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale.



PROLONGATION DES MISSIONS DU CAO COS QUANCARD

En février 2017, suite au démantèlement de la Jungle de Calais, 45 migrants (dont 25 enfants) étaient accueillis dans un centre d'accueil et d'orientation (CAO) ouvert par les centres COS Quancard à Fleurac en Charente. Initialement prévues jusqu'à fin 2017, les missions d'accueil, d'hébergement ainsi que d'accompagnement social, sanitaire et administratif de ce CAO ont été prolongées durant toute l'année 2018.

CENTRES D'ACCUEIL COS LES SUREAUX À MONTREUIL

14/16, rue du Midi
93100 MONTREUIL
☎ 01 43 62 19 70
✉ lessureaux@fondationcos.org
www.lessureaux.fondationcos.org



Vicent MONTALBÁN AROCA
Directeur



Pique-nique avec le Cada.

- 26 juin 2018 : assemblée générale de l'association COS.
- Crèche éphémère : intervention d'E2S Scop Petite Enfance une matinée par semaine, pour accompagner parents et enfants lors de leur séparation le temps des activités.
- Accueil de volontaires en service civique pour l'aide aux démarches et l'apprentissage du français.
- Intervention de bénévoles : permanence parents-enfants, rédaction de lettres de motivation et de CV, ostéopathie, danse, tricot, couture et lecture.
- Participation au projet inter-établissements « Les jardins du COS » : dans le cadre du bien-être et de l'autonomie des personnes accompagnées, mise en place d'un potager en lien avec l'Ehpad Hospitalité familiale, le CAJ de l'Ehpad Alice Guy, la MAS Alexandre Glasberg et le FAM Val de Bièvre.
- Animations aux centres : sport, théâtre, cuisine, nature, séjour randonnée en Auvergne au mois de juillet et vacances solidaires en Touraine au mois de novembre.

ASILE

■ Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada)

Capacité :

- 110 places autorisées

Usagers :

- 162 personnes accueillies
- Âge moyen : 27 ans
- Séjours de 1 an en moyenne
- Taux d'occupation : 97 %

Équipes :

- Taux d'encadrement (en ETP) : 0,06
- 8 bénévoles

PRÉCARITÉ

■ Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)

Capacité :

- 72 places autorisées

Usagers :

- 87 personnes accueillies
- Âge moyen : 24 ans
- Séjours de 2 ans en moyenne
- Taux d'occupation : 96 %

Équipes :

- Taux d'encadrement (en ETP) : 0,16



Atelier dans le cadre du projet inter-établissements « Les jardins du COS ».

CENTRES D'ACCUEIL ISARD COS À PAU

86, cours Léon-Bérard
64000 PAU
☎ 05 59 80 76 20
✉ isard@fondationcos.org
www.isard.fondationcos.org



Philippe ELLIAS
Directeur

Didier DOURAU
Directeur adjoint



Dégustation de fromages !

ASILE

■ Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) de 170 places

■ Accueil temporaire - service de l'asile (AT-SA) de 35 places

- Poursuite du développement du pôle solidarité bénévole favorisant la création de lien social en faveur des publics demandeurs d'asile et réfugiés.
- Organisation d'un colloque à l'occasion de la Journée mondiale des bénévoles.

Capacité :

- 205 places autorisées

Résidents :

- 315 personnes accueillies (dont 269 en Cada, soit 46 familles et 53 personnes isolées)
- Âge moyen : 24 ans
- Séjours de 16 mois en moyenne pour les sortants

Équipes :

- Taux d'encadrement (en ETP) : 1 pour 13
- 192 bénévoles

INTÉGRATION

■ Centre provisoire d'hébergement (CPH) de 60 places

■ Réinstallation de 20 places, cofinancée avec le fonds européen Asile Migration et Intégration (FAMI)

- Mise en place d'un accompagnement post-attribution pour faciliter les liens avec les bailleurs sociaux et l'accès au logement pour les réfugiés.
- Fin du service d'accompagnement des personnes relocalisées sur l'ensemble du département des Pyrénées-Atlantiques.

Capacité :

- 80 places autorisées

Résidents :

- 143 personnes accueillies (dont 106 en CPH et 37 réinstallées)
- Âge moyen : 24 ans
- Séjours de 11 mois en moyenne

Équipes :

- Taux d'encadrement (en ETP) : 1 pour 8
- 192 bénévoles

PROTECTION DE L'ENFANCE

■ Service d'accompagnement des mineurs autonomes et jeunes majeurs (SAMAJM)

- Rajeunissement des publics accueillis sur le service, impactant les délais de prise en charge.
- Développement de nouveaux partenariats dans le domaine de l'insertion.

Capacité :

- 15 places autorisées

Résidents :

- 21 personnes accueillies
- Âge moyen : 16,5 ans
- Durée moyenne de prise en charge : 359 jours

Équipes :

- Taux d'encadrement (en ETP) : 1 pour 6

■ Service d'accueil et d'évaluation des mineurs non accompagnés (Saemna)

- Réorientation des routes migratoires, qui génère une arrivée importante de mineurs non accompagnés sur le département.
- Augmentation du nombre de places d'hébergement.

Capacité :

- 40 places d'hébergement (non permanentes) en hôtel

Jeunes reçus :

- 266 jeunes évalués dont 22 par l'équipe mobile
- Durée moyenne de prise en charge : 52 jours

CENTRES D'ACCUEIL COS QUANCARD À VILLENAVE-D'ORNON

25, avenue de-Lattre-de-Tassigny
33140 VILLENAVE-D'ORNON
☎ 05 56 87 23 62
✉ quancard@fondationcos.org
www.quancard.fondationcos.org

Philippe ELLIAS

Directeur

Pierre LIEVAL

Directeur adjoint, pôle asile et intégration

Marie-Noëlle MAILLARD

Directrice adjointe, pôle éducatif et social



À la maison relais.

ASILE

Capacité :

- 522 personnes accueillies (dont 422 en Cada, 50 en AT-SA et 50 en CAO)

Usagers :

- Moyenne d'âge : 22 ans
- Séjours de 1 an en moyenne

Équipes :

- Taux d'encadrement : 1 pour 12
- 58 bénévoles

■ Centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada) de 300 places

■ Centre d'accueil et d'orientation (CAO) de 50 places

■ Accueil temporaire - service de l'asile (AT-SA) de 50 places

- Poursuite de l'accueil de groupes « relocalisés » érythréens en provenance de « hotspots » d'Italie.
- Forte mobilisation, tout au long de l'année, autour de l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale, en partenariat avec la Direccte (missions locales), Pôle emploi, l'Afpa ainsi que d'autres organismes de formation professionnelle, avec une ouverture accrue sur le monde de l'entreprise.

INTÉGRATION

■ Centre provisoire d'hébergement (CPH) de 60 places

Usagers :

- 90 personnes accompagnées sur le CPH et une centaine de réfugiés extérieurs suivis (hors les murs)
- Âge moyen : 30 ans
- Durée moyenne de séjour : 15 mois

Équipes :

- Taux d'encadrement (en ETP) : 1 pour 8

■ Pôle solidarité

Équipes :

- une centaine de bénévoles
- un coordinateur bénévole et un service civique

■ Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) - Plateforme d'accompagnement des personnes en squat

Usagers :

- 101 personnes accompagnées dont 15 en plateforme
- Moyenne d'âge : 30 ans
- Durée moyenne de séjour : 18 mois

Équipes :

- Taux d'encadrement : 1,5 ETP

- En plus des personnes accompagnées à l'interne, le centre provisoire d'hébergement a intégré en 2018 une centaine de réfugiés extérieurs (hors les murs).
- Le pôle solidarité s'est renforcé, avec une centaine de bénévoles accompagnés par un coordinateur bénévole et un service civique.
- La maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) a intégré une plateforme d'accompagnement des personnes en squat : 15 personnes ont été suivies.
- Le CPH conventionne avec la Caf et des acteurs associatifs : il crée des partenariats avec Pôle emploi et le département de la Gironde pour la référence socioprofessionnelle des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) et s'engage, avec la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), à porter et à animer la plateforme départementale pour l'intégration des réfugiés en 2019.

PRÉCARITÉ : MAISONS RELAIS

■ Maison relais Les Treuils

■ Maison relais La Cité

Capacité :

- 40 places

Usagers :

- 43 résidents (dont 5 enfants)
- Moyenne d'âge : 47 ans
- Durée moyenne de séjour : 3 ans

Équipes :

- Taux d'encadrement : 1 pour 10
- 4 bénévoles

- Action centrale de 2018 : mise en œuvre du projet d'accueil avec alcool selon les principes de la réduction des risques dans les consommations d'alcool. Ce projet a nécessité les actions suivantes : diagnostic institutionnel, formation des salariés, accompagnement au changement, information des partenaires, accompagnement des résidents, réécriture des textes institutionnels, mise en place d'actions concrètes et régulation des actions.
- Réflexion sur le projet d'animation pour sa réécriture en 2019.
- Formalisation du projet de service.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Engagement des équipes dans un travail de fond pour revisiter les pratiques, mais aussi effectuer un diagnostic de l'existant afin de proposer et formaliser des perspectives en termes de réorganisation, notamment l'extension de la capacité d'accueil à mettre en œuvre en 2019.

■ Service d'accueil et d'évaluation des mineurs non accompagnés (Saemna) de Gironde

L'évaluation

- Poursuite de la hausse du nombre d'arrivées.
- Recherche de nouveaux partenariats en termes de restauration et d'hébergement.

- 2 280 procédures d'accueil (présentation au service)
- 403 évaluations
- Âge moyen déclaré : 16 ans
- Durée moyenne de présence : 3 mois

Le Saemna/ASE

- Persistance des difficultés d'orientation du fait d'une saturation de l'ensemble des dispositifs (COS comme partenaires).
- Développement de nouveaux partenariats dans le champ de l'intégration du fait d'un allongement du temps de présence du public sur ce dispositif.
- Remise en question du mode d'hébergement hôtelier et réflexion autour de la mise en place d'un internat spécifique pour ce public.

- Capacité : 20 places
- 32 jeunes accueillis
- Moyenne d'âge : 16 ans
- Durée moyenne de présence : 4 mois
- Taux d'encadrement : 1 pour 6

■ Centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés étrangers (Caomie)

L'internat du Haillan

- Développement du tissu partenarial lié à l'enseignement, la culture et la formation professionnelle.
- Renouvellement total du groupe suite aux accueils Caomie, pratique professionnelle qui s'oriente donc davantage vers des mineurs non accompagnés classiques.
- Mobilisation de l'équipe sur la participation des usagers à la mise en valeur du lieu d'hébergement.

- Capacité : 12 places
- 18 jeunes accueillis
- Moyenne d'âge : 16 ans
- Durée moyenne de séjour : supérieure à 1 an
- 4 bénévoles
- Taux d'encadrement : 0,5 ETP

L'internat de Pessac

- Inscription participative aux possibilités qu'offre le secteur adulte en termes de logement, droit à la santé et insertion socio-professionnelle afin de soutenir les accès au droit commun dès la majorité et éviter le recours systématique à la poursuite d'accompagnement ASE.
- Travail de fond sur les questions de sens de l'accompagnement au-delà de la majorité, et sur les limites et missions de la Protection de l'enfance.

- Capacité : 12 places
- 24 jeunes accueillis
- Moyenne d'âge : 17 ans
- Durée moyenne de séjour : moins de 10 mois (nombreux accès à la majorité)
- Taux d'encadrement : 0,5 ETP

■ Service d'accueil des jeunes majeurs (SAJM)

- Remplacement d'un poste éducatif par une assistante sociale et une chargée d'insertion. Objectif : recentrer les fonctions éducatives sur de l'accompagnement au quotidien, et ce dans un processus d'adaptation culturelle du public accueilli.
- Problématique de locaux et de pression foncière ayant pénalisé les capacités d'accueil de ce dispositif.

- Capacité : 55 places
- 66 personnes accueillies
- Durée moyenne de présence : 28 mois
- Moyenne d'âge : 18 ans
- Taux d'encadrement : 0,72 ETP

■ Maison d'enfants à caractère social (MECS)

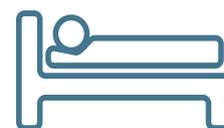
- Mobilisation de l'équipe et des jeunes sur deux projets culturels importants (théâtre et musique).
- L'évolution du public vers davantage de maturité et des difficultés d'orientation ont conduit à repenser les outils d'accompagnement en favorisant l'insertion professionnelle.

- Capacité : 16 places
- 28 jeunes accueillis
- Moyenne d'âge : 16 ans et 8 mois
- Durée moyenne de séjour : 13 mois
- 15 bénévoles

PERSONNES ÂGÉES



1 442
professionnels



1 930
lits et places



2 838
personnes
accueillies



À nouveau en 2018 comme depuis plusieurs années, les questions relatives à l'accompagnement des personnes âgées ont été au cœur des débats sociétaux. Au-delà de « l'Ehpad bashing » devenu une triste habitude, deux députées ont rendu en mars à l'Assemblée nationale les conclusions d'un rapport d'information qui fixe l'état des lieux et les enjeux du secteur des Ehpad, et préfigure déjà les bases de la concertation Grand âge et autonomie lancée à l'automne par le président de la République en vue de refondre la politique du grand âge.

Évolutions et besoins du secteur

Faisant notamment écho aux mouvements sociaux qui ont traversé les Ehpad en 2017 et début 2018, le rapport de Mmes Iborra et Fiat établit le diagnostic d'une prise en charge insatisfaisante malgré d'excellentes initiatives, et formule des recommandations sur la refonte du modèle même de l'Ehpad, qui doit donc être repensé à partir des meilleures innovations et expérimentations, ainsi que sur la gouvernance et le financement.

La Fondation COS Alexandre Glasberg partage évidemment la plupart de ces constats et conclusions. Toutefois, plus encore que de « simples » initiatives, il faut souligner et saluer l'engagement quotidien, la bienveillance et la recherche

de bienveillance de toutes les équipes de professionnels de nos établissements. Dans ce contexte, les soins sont proposés avec compétence et professionnalisme, mais il faut bien reconnaître que, notamment pour le « soin relationnel », le temps peut manquer à certains moments de la journée quand le rythme de l'usager n'est pas celui de l'institution et de son cadre réglementaire.

Fin novembre 2018, l'Ehpad COS de Saint-Front a accueilli des membres de la mission Grand âge et autonomie pilotée par Dominique Libault, des représentants de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et du conseil départemental de la Charente, pour partager les premiers enseignements d'un projet innovant financé par l'ARS. Ce projet vise, sur trois

ans, à dépister et accompagner sur le territoire de l'Ehpad les troubles sensoriels auditifs et visuels et les problèmes bucco-dentaires d'une population âgée en secteur rural. L'Ehpad se positionne alors comme acteur du maintien à domicile en centre de ressources et de proximité. Ce dispositif doit permettre de développer des actions de prévention auprès d'une population fragile et ainsi favoriser le maintien de l'autonomie, notamment par la maîtrise de causes (troubles de la vue ou dénutrition) à l'origine de chutes conduisant à un parcours de soins difficile et pouvant aboutir à une institutionnalisation.

Aussi novateur et porteur d'espoir soit-il, ce type de projet cherche également à pallier les carences d'accès aux soins

liées à l'isolement ou à la pénurie de professionnels de santé, connues dans de nombreuses régions de France. Cette pénurie existe pour certaines professions exercées à titre libéral ; elle existe également pour les métiers proposés en Ehpad. Certains territoires peinent à recruter des aides-soignants diplômés ou des médecins coordonnateurs, voire parfois à trouver des médecins généralistes pour leurs résidents. S'agit-il pour ces métiers d'un déficit d'anticipation des besoins du nombre de personnes à former ou d'un manque d'attractivité, y compris financière, de notre secteur ? Les causes sont multiples et complexes. Les directeurs et équipes d'encadrement sont désormais habitués à gérer cette complexité, mais les délais de révision des coupes Pathos et la convergence tarifaire ne les aident pas toujours... Si l'étalement pluriannuel du versement des compléments de dotations est une nécessité pour les finances publiques, il est pénalisant car les coupes Pathos ne sont le reflet que des besoins des résidents effectivement présents.

Vie sociale et projets innovants

Ce projet en Charente est aussi une illustration de l'engagement quotidien de toutes les équipes de la Fondation à maintenir et générer les conditions d'une vie sociale riche de rencontres et de temps de partage. L'Ehpad centre de ressources et de proximité est un acteur de « l'offre » à disposition des personnes âgées en vue de favoriser liens sociaux et maintien à domicile.

Plusieurs actions en cours sont ainsi actives, depuis plusieurs années maintenant, pour sortir du cadre de nos murs. Par exemple, l'Ehpad Saint-Philibert à Dijon, après avoir organisé un séjour

« vacances à la mer » avec des résidents, des salariés et des lycéens en 2017, s'attache en 2018 à « aider les rêves à se réaliser » avec les mêmes acteurs et partenaires. D'autres projets inter-générationnels sont en cours avec des crèches, trois Ehpad bénéficient de ces partenariats. Les équipes de La Source à Viroflay et Villa Pia à Bordeaux travaillent également au maintien des liens aidants-aidés et au maintien à domicile avec l'appui de deux résidences de plus de 20 logements sociaux dédiés à des personnes âgées. Pour la résidence Villa Pia, c'est également le projet « Ehpad hors les murs » de la Fondation qui y est développé au profit d'une trentaine de personnes suivies à domicile, afin d'éviter toute orientation inutile vers les urgences car ces personnes sont connues des équipes de l'Ehpad.

Projets innovants et qualité d'accompagnement

De même, deux projets de Pasa de nuit ont été initiés. Ils sont significatifs de la volonté des établissements et de la Fondation de promouvoir la qualité du parcours des personnes : les Ehpad Saint-Maur à Marseille et Saint-Roch à Avignon expérimentent ce dispositif afin de mieux accompagner les troubles du sommeil des personnes désorientées. Enfin, le centre Beauséjour à Hyères s'est vu confier un projet de relayage inspiré du « baluchonnage » initié notamment au Canada.

Si les établissements montrent ainsi leur engagement à développer des projets porteurs de sens pour le parcours des personnes âgées, la Fondation travaille également à développer un parcours de formation à destination des soignants pour développer et diffuser un socle de compétences relationnelles. Ce parcours,

testé début 2019, visera notamment à valoriser les échanges entre pairs et à renforcer leur sentiment d'appartenance à une entreprise citoyenne. Il bénéficiera à terme à tous les soignants des Ehpad, soit plus de 500 professionnels.

Activités des Ehpad et CAJ

Concernant les Ehpad, l'activité s'est maintenue à un niveau élevé conforme aux objectifs fixés par les conseils départementaux, à plus de 97 % en moyenne. Les demandes d'admission de bénéficiaires de l'aide sociale restent importantes, avec plus de 31 % des personnes accueillies. La population accueillie présente de réels besoins confortés par les évaluations GIR et Pathos moyennes à 745 et 221.

Ce niveau d'activité moyen, en léger retrait par rapport à 2017, s'explique de manière conjoncturelle par les premiers effets des projets de rénovation en site occupé (résidence Le Manoir à Chelles notamment) et par la « montée en charge » d'une UHR à l'Ehpad COS Hospitalité familiale.

Par ailleurs, l'activité des centres d'accueil de jour (CAJ) reste tendue. Certains CAJ ont connu une hausse d'activité significative à compter du dernier trimestre, résultat d'un travail de proximité très important pour faire connaître et valoriser ce dispositif auprès des acteurs de terrain sur leurs territoires.

Éric VANBRUGGHE
Directeur du pôle dépendance

Activité du pôle dépendance au 31 décembre 2018

	19 Ehpad	8 accueils temporaires	8 accueils de jour	1 unité PHV	1 USLD	1 SSR	2 résidences seniors	TOTAL
Capacité	1 557	46	85	15	100	50	54	1 907
Taux d'occupation en %	97 %	-	45 %	-	95 %	93 %	-	
Prix de journée moyen en €* 	69,7 €	74,70 €	36,05 €	73,34 €	66,58 €			
Personnes relevant de l'aide sociale en %	31,33 %		-	-	39 %			
Nombre de personnes accueillies	2 838							

GMP moyen - GIR : 745
PMP moyen - Pathos : 221

* 65,14 € hors Ehpad Paris intra muros

OUVERTURE DE LA RÉSIDENCE SÉNIORS FANTASIE

Le 22 janvier 2018, la résidence seniors Fantaisie, située dans le parc de l'Ehpad COS Villa Pia à Bordeaux, a accueilli ses quatre premiers locataires. Entièrement rénovée et inaugurée en novembre dernier, elle comprend 22 logements sociaux pour des personnes de 60 ans et plus, seules ou en couple et ne relevant pas d'une prise en charge médicalisée, qui souhaitent bénéficier des différents services d'accompagnement et de vie sociale de l'Ehpad.

LA CRÈCHE VILLA PIA S'INSTALLE DANS SON NOUVEAU BÂTIMENT

En septembre, les 8 salariés et les 24 enfants de la crèche COS Villa Pia ont pris leurs quartiers dans le nouveau bâtiment, construit juste à côté de l'Ehpad COS Villa Pia à Bordeaux. Une proximité qui permettra de renforcer les liens intergénérationnels déjà existants entre les enfants de la crèche et les résidents de l'Ehpad...



INAUGURATION DE L'EHPAD COS LA SOURCE ET DE LA RÉSIDENCE RIVAGES

Le 2 octobre 2018, l'Ehpad COS La Source et la résidence intergénérationnelle Rivages ont été inaugurés à Viroflay (Yvelines), en présence de Jean Aribaud, président de la Fondation COS Alexandre Glasberg, Vincent Roberti, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture des Yvelines, Sylvie Piganeau, conseillère régionale d'Île-de-France, Marc Pulik, délégué départemental des Yvelines de l'ARS Île-de-France, Marie-Hélène Aubert, vice-présidente du conseil départemental des Yvelines et Olivier Lebrun, maire de Viroflay et vice-président du conseil départemental des Yvelines.



CRÉATION D'UN EHPAD ET D'UN FAM DANS LE VAL-D'OISE

La Fondation COS Alexandre Glasberg a remporté un appel à projets, lancé par l'ARS Île-de-France et le département du Val-d'Oise, pour la création et la gestion d'une structure qui comprend un Ehpad de 76 places habilitées à 100 % à l'aide sociale intégrant un Pasa, et un FAM de 15 places pour personnes handicapées vieillissantes. L'ouverture de cet ensemble, situé sur la commune de Sannois dans le Val-d'Oise, est prévue pour 2021.

MISSION NATIONALE GRAND ÂGE ET AUTONOMIE À L'EHPAD COS SAINTE-MARTHE

Le jeudi 29 novembre 2018, l'Ehpad COS Sainte-Marthe de Saint-Front en Charente a reçu, dans le cadre de la concertation nationale Grand âge et autonomie, la visite de trois représentants de la mission nationale : Jean-Louis Rey, membre de l'Inspection générale des affaires sociales, Dorian Roucher, inspecteur des finances et Élisabeth Sawicki, chargée de mission. Ils étaient accompagnés de représentants de l'ARS Nouvelle-Aquitaine dont le directeur général Michel Laforcade, de représentants du conseil départemental de la Charente dont la vice-présidente déléguée aux personnes âgées Isabelle Lagarde, et de représentants de la Carsat. Objectif de cette visite : en savoir plus, en prévision du forum régional Grand âge et autonomie, sur cet Ehpad identifié comme innovant par l'ARS lors de sa sélection dans le cadre de l'appel à projets « Ehpad : pôle ressources de proximité ».

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE COS ALICE GUY À PARIS

10, rue de Colmar
75019 PARIS
☎ 01 85 56 28 27
@ aliceguy@fondationcos.org
www.aliceguy.fondationcos.org



Nadia HIMMI
Directrice

- Redimensionnement de l'expérimentation « Hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation » (Paerpa), passant de 12 à 8 places à compter de mars 2018.
- Renforcement des partenariats « vie sociale » afin de mutualiser des projets au bénéfice des personnes âgées de l'Ehpad et du quartier : concert de musique, sorties au théâtre et divers événements lors de la Semaine bleue.
- Nos partenaires : la mairie du 19^e, le Carrefour des Solidarités, le théâtre Paris-Villette, l'association Musique et Partage, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, les écoles maternelles - élémentaires et la crèche rue de Crimée.
- Accueil de deux jeunes du service civique afin de promouvoir le bénévolat et proposer de nouvelles activités aux résidents (atelier informatique...).

	Ehpad	Accueil de jour
Taux d'occupation	98 %	40 %
Tarif hébergement	80,55 €	69,02 €
Ticket modérateur GIR 5-6	5 €	-
% bénéficiaires aide sociale	35 %	-



Concert de piano.

Lits et places :

- 102 lits en Ehpad dont 14 en hébergement temporaire, 14 places en Pasa, 23 en UVP et 12 lits Paerpa
- 15 places en accueil de jour

Résidents :

- Âge moyen : 88 ans
- GMP : 712 - Pathos : 233

Ressources humaines :

- Taux d'encadrement (en ETP) : 0,70
- 14 bénévoles

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE COS JACQUES BARROT À PARIS

16, rue Gilbert-Cesbron
75017 PARIS
☎ 01 43 13 10 01
@ ehpadjbarrot@fondationcos.org
www.ehpadjbarrot.fondationcos.org



Benoît VANDERMEERSCH
Directeur

- Stabilisation de l'activité après deux années de montée en charge (2016 et 2017).
- Renforcement des compétences pluridisciplinaires par l'arrivée d'un ergothérapeute (fin 2017).
- Confirmation de la labellisation du Pasa en septembre avec augmentation de la capacité de 12 à 14 places.
- Déploiement de la démarche des projets personnalisés (74 % des résidents au 31 décembre).
- Poursuite du développement de l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur, notamment avec : les centres Paris Anim' La Jonquière et Interclub 17, l'association Cesbron 17, le foyer d'accueil médicalisé Batignolles, le conservatoire et la mairie du 17^e, l'association de quartier Passerelles 17, la Maison de la vie associative et culturelle, le centre social Cefia, l'école et l'accueil de loisirs sans hébergement Cesbron, la galerie On-Off Studio, la radio associative Cause Commune et le centre pour l'insertion des jeunes.

	Ehpad
Taux d'occupation	99 %
Tarif hébergement	90 €
Ticket modérateur GIR 5-6	5,93 €
% bénéficiaires aide sociale	52 %



Visite de l'exposition sur l'art fantastique à la mairie du 17^e.

Lits et places :

- 100 lits en Ehpad dont 7 en hébergement temporaire, 16 places en UVP et 12 places en Pasa

Ressources humaines :

- Taux d'encadrement (en ETP) : 0,67
- 36 bénévoles

Résidents :

- Âge moyen : 87 ans
- GMP : 748 - Pathos : 264

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE COS HOSPITALITÉ FAMILIALE À PARIS

120, boulevard de Charonne
75020 PARIS
☎ 01 86 21 97 17
@ hospitalite_familiale@fondationcos.org
www.hospitalitefamiliale.fondationcos.org



Ève GILHET
Directrice

- Ouverture en janvier 2018 d'une unité d'hébergement renforcée (UHR) à destination des personnes présentant des troubles sévères du comportement.
- Labellisation en octobre 2018 du pôle d'activités et de soins adaptés (Pasa).
- Poursuite du projet de thérapies non médicamenteuses (TNM) : aromathérapie, balnéothérapie et Snoezelen.
- Formation des personnels à la méthode Montessori.
- Poursuite de l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur afin de développer des liens culturels et intergénérationnels : lieux de répétition d'une troupe théâtrale et d'une chorale, d'écoles de danse et de musique, d'un centre aéré ; accueil de stagiaires en formation d'infirmière coordinatrice, infirmier, psychologue, aide-soignant, animateur, ainsi que d'étudiants en lycée professionnel (soins, animations).
- Projet intergénérationnel avec une crèche adjacente gérée par la fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon.
- Participation au projet inter-établissements « Les jardins du COS ».



Concert de musique classique.

Lits et places :

- 112 lits en Ehpad dont 14 en UHR, 14 en UVP et 14 places en Pasa

Ressources humaines :

- Taux d'encadrement (en ETP) : **0,71**
- 12 bénévoles

Résidents :

- Âge moyen : **86 ans**
- GMP : **769** - Pathos : **210**

	Ehpad
Taux d'occupation	95 %
Tarif hébergement	81,26 €
Ticket modérateur GIR 5-6	5,77 €
% bénéficiaires aide sociale	32 %

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE COS JEANNE D'ARC À PARIS

21, rue du Général-Bertrand
75007 PARIS
☎ 01 53 86 05 70
@ jeannedarc@fondationcos.org
www.jeannedarc.fondationcos.org

- Projet de thérapies non médicamenteuses (TNM) :
 - création récente d'une salle multi-sensorielle dans le cadre de l'accompagnement des personnes présentant des troubles du comportement ;
 - ateliers de médiation animale avec l'Institut d'éducation sensorielle (IDES) une fois par mois.
- Finalisation du projet de prévention des troubles musculo-squelettiques des salariés par l'installation de lève-personnes sur rails dans chaque chambre.
- Accompagnement en unité de vie protégée : actualisation du projet thérapeutique et volonté d'ouverture sur l'extérieur.
- Fort investissement de bénévoles (une dizaine d'associations), et notamment présence hebdomadaire d'étudiants du lycée La Rochefoucauld.



Sortie au jardin du Luxembourg avec les bénévoles de Saint-François-Xavier en juin 2018.

Lits et places :

- 71 lits en Ehpad dont 3 en hébergement temporaire et 12 places en UVP

Ressources humaines :

- Taux d'encadrement (en ETP) : **0,72**
- 39 bénévoles

Résidents :

- Âge moyen : **90 ans**
- Séjours de **3 ans** en moyenne
- GMP : **752** - Pathos : **229**

	Ehpad
Taux d'occupation	97 %
Tarif hébergement	94,86 €
Ticket modérateur GIR 5-6	6,60 €
% bénéficiaires aide sociale	25 %

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE COS FONTENELLE À CHANTELOUP-EN-BRIE

Avenue de Fontenelle
77600 CHANTELOUP-EN-BRIE
☎ 01 64 02 20 11
✉ fontenelle@fondationcos.org
www.fontenelle.fondationcos.org



Marie LÉONARD
Directrice

- Organisation de la vie sociale afin que résonne, entre les murs de l'établissement, une pratique de la musique classique au travers de stages destinés aux amateurs et futurs professionnels, avec l'association Sonat. Pour le plus grand plaisir des résidents !
- Intervention tout au long de l'année, en complément des thérapies non médicamenteuses développées au sein de l'établissement, de La patte sur le cœur - Association française de thérapie assistée par l'animal, pour un petit groupe de résidents dans le cadre d'un accompagnement spécifique (stimuler la communication, rompre l'isolement, mettre en éveil de nouveaux sens).
- Recherche d'amélioration continue de la qualité du service rendu aux résidents dans le domaine de l'hôtellerie, par la réintégration du traitement du linge en interne et l'expérimentation du marquage du linge par puce électronique.

	Ehpad	Accueil de jour
Taux d'occupation	99 %	-
Tarif hébergement	72,99 €	29,50 €
Ticket modérateur GIR 5-6	5,80 €	5,69 €
% bénéficiaires aide sociale	33 %	-



Association française de thérapie assistée par l'animal :
La patte sur le cœur.

Lits et places :

- 100 lits en Ehpad dont 14 en UVP et 14 places en Pasa
- 10 places en accueil de jour

Ressources humaines :

- Taux d'encadrement (en ETP) : **0,64**
- 11 bénévoles

Résidents :

- Âge moyen : **86 ans**
- Séjours de **3 ans** en moyenne
- GMP : **745** - Pathos : **275**

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE COS LE MANOIR À CHELLES

8, avenue du Gendarme-Castermant
77500 CHELLES
☎ 01 60 20 76 78
✉ lemanoir@fondationcos.org
www.lemanoir.fondationcos.org



Christine EYNARD
Directrice

- Préparation du chantier de rénovation de l'établissement (chambres et espaces communs).
- Politique d'ouverture vers l'extérieur grâce à la participation accrue des bénévoles et aux interactions avec le quartier et les associations.
- Mise en place d'activités festives en fin d'année : sortie au cirque Phénix, arbre de Noël, participation au repas des anciens organisé par la mairie de Chelles.
- Mise en place de l'application ExoStim qui permet la stimulation cognitive par programme personnalisé sur tablette tactile.

	Ehpad	Accueil de jour
Taux d'occupation	93 %	68 %
Tarif hébergement	78,03 €	39 €
Ticket modérateur GIR 5-6	5,66 €	3,40 €
% bénéficiaires aide sociale	44 %	-



Atelier artistique.

Lits et places :

- 85 lits en Ehpad dont 24 en UVP (Bleuet et Tournesol)
- 6 places en accueil de jour

Ressources humaines :

- Taux d'encadrement (en ETP) : **0,66**
- 69 bénévoles

Résidents :

- Âge moyen : **86 ans**
- Séjours de **5 ans** en moyenne
- GMP : **788** - Pathos : **274**

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE COS LA SOURCE À VIROFLAY

8, avenue de Versailles
78220 VIROFLAY
☎ 01 39 43 41 40
@ lasource@fondationcos.org
www.lasource.fondationcos.org



Sylvie PEREIRA
Directrice

- Ouverture du centre d'accueil de jour en mars 2018, organisation du transport des bénéficiaires par des professionnels de l'établissement.
- Développement du bénévolat au sein de l'établissement : ateliers créatifs et décorations à thème (fêtes de fin d'année), pâtisserie, lecture aux résidents.
- Renforcement de l'Ehpad comme pôle ressources pour les habitants de la résidence intergénérationnelle Rivages : accueil pour les repas, activités et goûters partagés, séances de kinésithérapie, pédicure.
- Organisation d'un programme d'activités spécifiques à l'unité protégée mené par l'équipe soignante et la psychomotricienne (musique, jeux de lettres, pâtisserie, ateliers créatifs et autour des sens, etc.).



Atelier créatif.

	Ehpad	Accueil de jour
Taux d'occupation	88 %	30 %
Tarif hébergement	71,72 €	37,64 €
Ticket modérateur GIR 5-6	5,57 €	5,17 €
% bénéficiaires aide sociale	10 %	-

Lits et places :

- 84 lits en Ehpad dont 4 en hébergement temporaire, 28 en UVP et 14 places en Pasa
- 10 places en accueil de jour
- Une résidence intergénérationnelle (Rivages) de 32 logements

Résidents :

- Âge moyen : 87 ans
- GMP : 715 - Pathos : 110

Ressources humaines :

- Taux d'encadrement (en ETP) : 0,60
- 12 bénévoles

LA RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE RIVAGES



Située à Viroflay dans les Yvelines, à côté de l'Ehpad COS La Source, la résidence Rivages accueille, au sein de 32 logements en location, des familles de jeunes actifs ainsi que des personnes handicapées et des personnes de plus de 60 ans.

Seules ou en couple, autonomes ou semi-autonomes, ces personnes ne relèvent pas

d'une prise en charge médicalisée mais sont à la recherche de plus de services, de sécurité et de vie sociale.

La proximité de l'Ehpad facilite leur maintien à domicile et la prévention de la perte d'autonomie des plus âgés, tout en favorisant le lien social et les relations intergénérationnelles.

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE COS LA COLAGNE À MARVEJOLS

12, Pont de Peyre
48100 MARVEJOLS
☎ 04 66 32 02 63
@ lacolagne@fondationcos.org
www.lacolagne.fondationcos.org



Évelyne BOISSIER
Directrice

- Amélioration continue des pratiques (processus lingerie, audit des fonctions logistiques et cuisines).
- Formation de l'ensemble des équipes et des professionnels sur 2018 et 2019: « Attitudes et comportements face aux troubles neuro-dégénératifs ».
- Renouvellement progressif du mobilier en chambre.
- Politique animation et vie sociale tournée vers l'intergénérationnel.
- Forte présence et participation des bénévoles à la vie de l'établissement.
- Grande diversité des animations et des sorties proposées.

	Ehpad
Taux d'occupation	98 %
Tarif hébergement	51,28 €
Ticket modérateur GIR 5-6	5,50 €
% bénéficiaires aide sociale	23 %



Échappée gourmande au Domaine du Sauvage en septembre. Un moment empreint de souvenirs pour l'une des résidentes, qui fut elle-même gardienne du site de 1948 à 1953.

Lits et places :

- 80 lits en Ehpad dont 9 en UVP (La Chazelle) et 12 places en Pasa

Ressources humaines :

- Taux d'encadrement (en ETP) : **0,53**
- 17 bénévoles

Résidents :

- Âge moyen : **85 ans**
- Séjours de **5 ans** en moyenne
- GMP : **699** - Pathos : **199**

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE COS LE RÉJAL À ISPAGNAC

Route de Salenson
48320 ISPAGNAC
☎ 04 66 44 21 40
@ lerejal@fondationcos.org
www.lerejal.fondationcos.org



Antoine ROBINNE
Directeur

- Unité Alzheimer et maladies apparentées sécurisée par domotique afin de renforcer l'intimité des résidents.
- Partenariat avec l'HAD et l'équipe mobile de soins palliatifs (EMSP) de Mende.
- Partenariats avec le centre de rééducation fonctionnelle (CRF) de Montrodât pour la fourniture de fauteuils adaptés aux personnes atteintes de troubles posturaux.
- Ouverture sur l'extérieur et participation à la vie du village : présence de bénévoles, activités intergénérationnelles (partenariat avec l'école primaire), accueil d'associations socioculturelles locales, etc.

	Ehpad
Taux d'occupation	98 %
Tarif hébergement	57,73 €
Ticket modérateur GIR 5-6	5,23 €
% bénéficiaires aide sociale	35 %



Préparation de la fête du Réjal.

Lits et places :

- 70 lits en Ehpad dont 11 places en UVP (L'Espérou)

Ressources humaines :

- Taux d'encadrement (en ETP) : **0,55**
- 15 bénévoles

Résidents :

- Âge moyen : **86 ans**
- Séjours de **6 ans** en moyenne
- GMP : **754** - Pathos : **202**

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE COS LA GINESTADO À AUMONT-AUBRAC

Rue Paillade
48130 AUMONT-AUBRAC
☎ 04 66 42 85 80
@ laginestado@fondationcos.org
www.laginestado.fondationcos.org



José ROUQUETTE
Directeur

- Emménagement des résidents et de l'équipe de l'Ehpad dans le nouvel établissement.
- Accueil en chambres individuelles avec salle de bain et possibilité d'apporter son mobilier.
- Rez-de-jardin donnant directement sur le parc, espace entièrement clos et sécurisé.
- Accueil dans le nouveau bâti, en sus de l'Ehpad, d'une maison d'accueil maternel, d'appartements séniors et, prochainement, d'une maison médicale.
- Internalisation de la production des repas et du traitement du linge des résidents.
- Priorité à l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur. Vie sociale enrichie grâce aux partenariats avec plusieurs acteurs locaux et les écoles. Proposition à la demande d'accompagnements au cinéma.



Le nouveau bâtiment.

	Ehpad
Taux d'occupation	98 %
Tarif hébergement	51,16 €
Ticket modérateur GIR 5-6	5,59 €
% bénéficiaires aide sociale	15 %

Lits et places :

- 47 lits en Ehpad

Résidents :

- Âge moyen : 89 ans
- Séjours de 3 ans en moyenne
- GMP : 751 - Pathos : 202

Ressources humaines :

- Taux d'encadrement (en ETP) : 0,66
- 91 bénévoles

LA GINESTADO, UN EHPAD ENTIÈREMENT RÉNOVÉ



La résidence médicalisée COS La Ginestado à Aumont-Aubrac (Lozère) a fait l'objet d'importants travaux de reconstruction partielle et de rénovation entre 2015 et 2017.

Suite à une première tranche de travaux de construction d'un nouveau bâtiment ayant reçu un avis favorable de la commission de sécurité, et avec l'accord de l'ARS et du Conseil départemental, l'équipe de La Ginestado et ses 47 résidents s'étaient installés, en avril 2017, dans des locaux flambant neufs.

La seconde tranche de travaux de rénovation des locaux existants s'est terminée fin 2017 et l'établissement a obtenu, en novembre 2018, un avis favorable de la commission de sécurité ainsi que de la commission de conformité.

L'Ehpad La Ginestado accueille désormais ses résidents au sein de bâtiments entièrement rénovés et reconstruits, offrant un accueil de qualité, ainsi que plus de confort et de sécurité.

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE COS VILLA PIA À BORDEAUX

52, rue des Treuils
33082 BORDEAUX

Adresse temporaire :
Site des Chartrons
12, rue Lagrange
33000 BORDEAUX
☎ 05 56 96 13 59
@ villapia@fondationcos.org
www.villapia.fondationcos.org



Élodie LAFFONT
Directrice

- Début des travaux de réhabilitation du château engagés par la Fondation COS Alexandre Glasberg et avec le soutien de ses tutelles.
- Emménagement, dans le cadre des travaux, de 58 résidents sur le site des Chartrons pour deux ans et demi (jusqu'à fin 2020).
- Remerciements et félicitations adressés aux équipes qui ont préparé ce déménagement pendant des mois, avec toujours à cœur la sécurité et le bien-être des résidents.
- Maintien de 40 résidents sur le site de Saint-Genès et poursuite du projet de vie dans un fonctionnement entièrement repensé.
- Maintien des liens solidaires entre les deux sites, qui constitue l'esprit familial de Villa Pia.



Les résidents s'approprient leur nouveau jardin.

	Ehpad	Accueil de jour
Taux d'occupation	99 %	95 %
Tarif hébergement	68 €	29,82 €
Ticket modérateur GIR 5-6	5,72 €	5,72 €
% bénéficiaires aide sociale	17 %	-

Lits et places :

- **98 lits** en Ehpad dont 5 en hébergement temporaire, 12 places en Pasa, 18 en UVP et 1 lit Paerpa
- **13 places** en accueil de jour
- Une **résidence séniors** de 22 logements (Fantaisie)

Résidents :

- Âge moyen : **84 ans**
- Séjours de **3 ans** en moyenne
- GMP : **750** - Pathos : **261**

Ressources humaines :

- Taux d'encadrement hors Paerpa (en ETP) : **0,67**
- Accueil de jour : **0,52**
- **27** bénévoles

LA RÉSIDENCE SÉNIORS FANTAISIE

Située au cœur de la ville de Bordeaux, dans le même parc boisé que l'Ehpad et la crèche COS Villa Pia, la résidence séniors Fantaisie dispose de 22 logements en location et accueille des personnes seules ou en couple, âgées de 60 ans et plus, autonomes ou semi-autonomes et ne relevant pas d'une prise en charge médicalisée. La résidence est conçue à la fois comme un immeuble, avec une entrée principale et des logements individuels, et comme un foyer offrant des lieux d'agrément et de partage : salle d'activités communes au rez-de-chaussée, jardins paysagers et jardin potager. La proximité de l'Ehpad et de la crèche contribue à favoriser et sécuriser le maintien à domicile ainsi qu'à prévenir la perte d'autonomie des locataires, tout en facilitant le lien social et intergénérationnel.



CRÈCHE COS VILLA PIA À BORDEAUX

52, rue des Treuils
33082 BORDEAUX
☎ 05 57 53 01 45
@ awisniewski@fondationcos.org
www.villapia.fondationcos.org



Anne WISNIEWSKI
Directrice

- Accueil en septembre des enfants et de leurs familles dans la crèche nouvellement construite.
- Obtention par la crèche d'un agrément pour 24 berceaux, soit un berceau supplémentaire par rapport à l'année précédente.
- Les activités intergénérationnelles, qui font la spécificité du COS Villa Pia, se sont enrichies de liens visuels, la nouvelle crèche donnant sur le jardin de l'Ehpad.
- Les animations intergénérationnelles quotidiennes contribuent à rompre l'isolement que certains de nos aînés pourraient ressentir. Objectif : permettre des temps d'échanges entre les générations.



Rencontres intergénérationnelles entre la crèche et la résidence médicalisée.

Nombre de places :

■ 23 berceaux

Ressources humaines :

■ Taux d'encadrement (en ETP) : **0,34**

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE COS SAINT-PHILIBERT À DIJON

5-7, rue du Mouton
21000 DIJON
☎ 03 80 45 91 10
@ stphilibert@fondationcos.org
www.stphilibert.fondationcos.org



Annie ACHARD
Directrice

- Poursuite du développement des approches non médicamenteuses :
 - approche Montessori (adaptée aux personnes âgées) ;
 - mise en place des projets d'accompagnement personnalisé (PAP).
- Amélioration hôtelière : ouverture d'une blanchisserie interne pour l'entretien du linge des résidents.
- Ouverture sur l'extérieur, avec quelques temps forts en 2018 : accueil de quatre spectacles ouverts aux habitants en partenariat avec la ville de Dijon, accueil pour le déjeuner de personnes âgées qui vivent à domicile, participation des résidents à un marché de Noël (vente de tricots et confitures « maison » pour financer de nouveaux projets), séances à la piscine en juin et juillet, séjour intergénérationnel en septembre en partenariat avec le lycée Les Arcades.



Partie de pétanque lors du séjour intergénérationnel en septembre 2018 à Ampilly-le-Sec (21).

Lits et places :

■ 98 lits en Ehpad dont 25 places en unité semi-protégée « L'aire du temps »

Ressources humaines :

■ Taux d'encadrement (en ETP) : **0,64**
■ 47 bénévoles

Résidents :

■ Âge moyen : **85 ans**
■ Séjours de **3 ans** en moyenne
■ GMP : **719** - Pathos : **206**

	Ehpad
Taux d'occupation	99 %
Tarif hébergement	68,26 €
Ticket modérateur GIR 5-6	5,74 €
% bénéficiaires aide sociale	46 %

RÉSIDENTE MÉDICALISÉE COS LES FINS BOIS À MÉRIGNAC

6, impasse des Caducées
16200 MÉRIGNAC
☎ 05 45 36 71 10
@ merignac@fondationcos.org
www.merignac.fondationcos.org



Sylvie VEILLON
Directrice

- Développement des thérapies non médicamenteuses (TNM). Renouveau du projet d'équithérapie au bénéfice des résidents et de leur famille.
- Intégration des familles aux différentes instances de l'établissement : commissions des menus, comités de vie sociale élargis, comité de pilotage bien-être, mise en place de « goûters des familles ».
- Démarrage de l'expérimentation « L'Ehpad : pôle ressources de proximité » avec la proposition d'un programme d'activités variées : activités physiques adaptées, ateliers thérapeutiques spécifiques, sorties socioculturelles à destination des personnes âgées vivant à l'Ehpad et à domicile.

	Ehpad	UPHV
Taux d'occupation	99 %	100 %
Tarif hébergement	58,60 €	73,34 €
Ticket modérateur GIR 5-6	5,57 €	5,57 €
% bénéficiaires aide sociale	39 %	100 %



Équithérapie.

Lits et places :

- 65 lits en Ehpad dont 28 en UVP (2 unités)
- 15 lits en UPHV

Ressources humaines :

- Taux d'encadrement (en ETP) : 0,60
- 15 bénévoles

Résidents :

- Âge moyen Ehpad et UVP : 89 ans / UPHV : 62 ans
- Séjours de 3 ans en moyenne en Ehpad / 2 ans en UPHV (aucun décès depuis l'ouverture en septembre 2016)
- GMP : 746 - Pathos : 252

RÉSIDENTE MÉDICALISÉE COS SAINTE-MARTHE À COGNAC

4, place de l'Ancienne Halle
16100 COGNAC
☎ 05 45 82 00 02
@ cognac@fondationcos.org
www.cognac.fondationcos.org

Sylvie VEILLON
Directrice

- Mise en place d'un comité de pilotage « bien-être-humanité et éthique ».
- Installation de domotique (poignées Dormakaba®) permettant de préserver la sécurité et l'intimité des résidents.
- Participation à la vie de la cité : interventions de la bibliothèque et du centre de loisirs, petits déjeuners « mémoire » avec le Musée des arts et d'histoire, participation au festival Blues Passions et au spectacle de fin d'année au théâtre, rencontres avec les élus pour définir des actions telles que l'alimentation de la boîte à livres du quartier, participation au concours de la forêt de sapins et des « Jardins et balcons fleuris ».
- Projet « mémoire » avec une école pour aider les enfants à monter un spectacle sur la vie d'un élève au début du XX^e siècle.

	Ehpad	Accueil de jour
Taux d'occupation	97 %	61 %
Tarif hébergement	67,43 €	21,78 €
Ticket modérateur GIR 5-6	5,06 €	-
% bénéficiaires aide sociale	20 %	-



Visite de l'Hermione à Rochefort.

Lits et places :

- 41 lits en Ehpad dont 1 en hébergement temporaire, 15 places en UVP et 14 en Pasa
- 6 places en accueil de jour

Résidents :

- Âge moyen : 89 ans
- Séjours de 3 ans en moyenne
- GMP : 787 - Pathos : 228

Ressources humaines :

- Taux d'encadrement (en ETP) : 0,65
- 37 bénévoles

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE COS SAINTE-MARTHE À SAINT-FRONT

Le Bourg
16460 SAINT-FRONT
☎ 05 45 39 23 44
✉ stfront@fondationcos.org
www.stfront.fondationcos.org

Sylvie VEILLON
Directrice

- Développement des actions bienveillance et humanité avec la mise en place d'un comité de suivi trimestriel.
- Création d'un salon accueillant, avec machine à café et petite épicerie pour les résidents et leur famille.
- Intervention de nombreux bénévoles pour les ateliers manuels, jeux de société, de couture, de patois et des chiens visiteurs, et pour la mise en place du marché de Noël de Saint-Front.
- Organisation de sorties pour tous à l'extérieur grâce à l'acquisition d'un minibus pour personnes à mobilité réduite (PMR).
- Démarrage de l'expérimentation « L'Ehpad : pôle ressources de proximité » avec le repérage des déficiences auditives, visuelles et buccodentaires pour la population de l'Ehpad et des personnes âgées à domicile.



Venue des chiens visiteurs.

	Ehpad
Taux d'occupation	100 %
Tarif hébergement	61,19 €
Ticket modérateur GIR 5-6	5,57 €
% bénéficiaires aide sociale	31 %

Lits et places :

- 70 lits en Ehpad dont 2 en hébergement temporaire et 24 places en UVP

Ressources humaines :

- Taux d'encadrement (en ETP) : 0,60
- 10 bénévoles

Résidents :

- Âge moyen : 84 ans
- Séjours de 3 ans en moyenne
- GMP : 692 - Pathos : 226

BILANS OPHTALMOLOGIQUES, AUDITIFS ET BUCCODENTAIRES À L'EHPAD COS SAINTE-MARTHE



Menée à l'initiative de l'Agence régionale de santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine dans une optique de prévention de la santé et de maintien à domicile, l'expérimentation « L'Ehpad : pôle ressources de proximité » a débuté en avril 2018. Dans ce cadre, l'Ehpad COS Sainte-Marthe situé à Saint-Front (Charente) organise des bilans visuels, auditifs et buccodentaires gratuits pour ses résidents, ainsi que pour les personnes âgées de plus de 60 ans vivant à domicile dans un périmètre de 20 km alentour. Une navette est mise à disposition par l'Ehpad pour véhiculer les personnes les moins mobiles. Cette action de dépistage, menée avec le concours de professionnels de santé volontaires,

est une première dans la région et répond à un réel besoin : plus de 45 personnes de plus de 60 ans étaient inscrites à la première journée de bilan organisée en avril 2018. Les deux journées suivantes, en juin et septembre, ont affiché complet plusieurs mois à l'avance. Prévues sur trois ans, cette expérimentation à visée préventive est menée en lien avec les acteurs de santé du territoire et contribue à faciliter le parcours de la personne âgée en perte d'autonomie tant à domicile qu'en établissement.

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE COS SAINT-ROCH À AVIGNON

1, rue de la Petite Vitesse
84000 AVIGNON
☎ 04 90 16 71 00
@ stroch@fondationcos.org
www.stroch.fondationcos.org



Laurence STARCK
Directrice

- Offre de soins diversifiée permettant de répondre de façon graduée aux besoins de prise en charge des résidents et de répit des familles.
- Poursuite de l'expérimentation Pasa de nuit avec des résultats très positifs pour les résidents.
- Intégration de l'établissement au projet initié dans le cadre du groupement hospitalier de territoire du Vaucluse : amélioration de la fin de vie et des soins palliatifs en collaboration avec l'équipe mobile des soins palliatifs.
- Mobilisation des équipes autour de l'amélioration de la fonction hôtelière.
- Forte ouverture sur l'environnement afin de favoriser les liens sociaux, présence importante et fidèle de nombreux bénévoles qui apportent richesse et diversité à la vie de l'établissement.

Nouvelle convention de partenariat entre Unis-Cité et le COS Saint-Roch pour l'accueil de cinq jeunes volontaires venant tenir compagnie à des personnes âgées isolées.

- À l'occasion du repas du printemps, rassemblement de 180 personnes autour d'un barbecue géant pour le plus grand plaisir de tous : renforcement des liens entre les résidents, les familles, les bénévoles et les professionnels.

	Ehpad	Accueil de jour	Accueil temporaire
Taux d'occupation	99 %	37 %	85 %
Tarif hébergement	63,95 €	26,99 €	-
Ticket modérateur GIR 5-6	5,22 €	7,89 €	-
% bénéficiaires aide sociale	26 %	-	-



Repas du printemps : barbecue géant !

Lits et places :

- 104 lits en Ehpad dont 24 places en UVP « La promenade » et 12 places en unité grands dépendants
- 10 places en accueil de jour
- 10 places en accueil temporaire

Résidents :

- Âge moyen : 87 ans
- Séjours de 3 ans en moyenne
- GMP : 792 - Pathos : 247

Ressources humaines :

- Taux d'encadrement (en ETP) : 0,53
- 98 bénévoles

PÔLE GÉRONTOLOGIQUE COS SAINT-MAUR À MARSEILLE

129, avenue de la Rose
13013 MARSEILLE
☎ 04 91 10 04 04
@ stmaur@fondationcos.org
www.stmaur.fondationcos.org



Cécile HOLVOET
Directrice

- Poursuite de l'expérimentation Pasa de nuit (14 places) jusque fin 2019, avec la création d'un poste dédié d'assistant-e de soins en gérontologie (ASG).
- Développement de projets axés sur les thérapies non médicamenteuses (TNM).
- Mise en œuvre d'un projet « vie sociale et intergénérationnelle » très vivant avec une importante ouverture sur l'extérieur (associations du quartier, crèche, écoles, etc.) et l'intervention de nombreux bénévoles.
- Poursuite de la rénovation de l'établissement : mise aux normes de l'accessibilité des extérieurs.
- Lancement des études en vue de la rénovation du bâtiment La Source (démarrage prévu en 2019).

	La Source Le Cèdre	Le Garlaban	Accueil de jour
Taux d'occupation	97 %	98 %	35 %
Tarif hébergement	64,62 €	73,75 €	35 €
Ticket modérateur GIR 5-6	4,53 €	5,17 €	-
% bénéficiaires aide sociale	35 %	49 %	-



Zoothérapie.

La Source - Le Cèdre :

- 115 lits en Ehpad dont 25 en UVP et 14 places en Pasa
- 15 places en accueil de jour
- Âge moyen : 88 ans
- Séjours de 3 ans en moyenne
- GMP : 766 - Pathos : 204
- Taux d'encadrement (en ETP) : 0,64 pour l'Ehpad, 0,34 pour l'accueil de jour

Le Garlaban :

- 60 lits en Ehpad
- Âge moyen : 86 ans
- Séjours de 2 ans en moyenne
- GMP : 933 - Pathos : 271
- Taux d'encadrement (en ETP) : 0,86
- 440 bénévoles (intervenant sur les deux Ehpad)

CENTRE GÉRIATRIQUE COS BEAUSÉJOUR À HYÈRES

1, avenue du XV^e Corps
BP 10040
83418 HYÈRES Cedex
☎ 04 94 00 00 00
@ beausejour@fondationcos.org
www.beausejour.fondationcos.org



Giancarlo BAILLET
Directeur

- Lancement des études et de la définition du cahier des charges du projet architectural (inscrit au projet d'établissement 2016-2020).
- Nouvelles organisations de travail en octobre, afin de mieux répondre aux besoins des personnes accueillies et favoriser les coopérations.
- Poursuite des missions de l'établissement avec une activité encore très élevée.
- Poursuite du développement de certains services créés dans le cadre du GIP Comet dont le centre Beausejour est membre fondateur (11 établissements sur le bassin de vie). Dans le cadre de son évolution (extension du territoire Var-Ouest et accompagnement « tout public »), la

plateforme territoriale d'appui (PTA) a vu ses effectifs renforcés (gestionnaires de cas) et s'est vu confier deux projets expérimentaux : Relayage et le Paerpa.

- Démarrage du projet expérimental Relayage

pour l'accompagnement des personnes âgées à domicile en vue de favoriser le répit des aidants.

- Validation du projet de rapprochement avec le Réseau Rivage (soins palliatifs).



Intervention de l'association Bises de clowns sur l'UHR.

	Ehpad	USLD	SSR-SP
Taux d'occupation	95 %	95 %	93 %
Tarif hébergement	68,99 €	66,58 €	-
Ticket modérateur GIR 5-6	5,71 €	7,00 €	-
% bénéficiaires aide sociale	41 %	39 %	-

Ehpad

- 90 lits dont 14 places en Pasa
- Âge moyen des résidents : 88 ans
- Séjours de 3 ans en moyenne
- GMP : 628 - Pathos : 450
- Taux d'encadrement (en ETP) : 0,60
- 120 bénévoles (intervenant sur les trois structures)

USLD

- 100 places de soins de long séjour (sanitaires) dont 10 en UHR

- Âge moyen des résidents : 86 ans
- Séjours de 8 ans en moyenne
- GMP : 817 - Pathos : 450
- Taux d'encadrement (en ETP) : 0,94

SSR-SP

- 50 lits de soins de suite et de réadaptation dont 10 en soins palliatifs
- Âge moyen des résidents : 87 ans
- Séjours de 44 jours en moyenne
- Taux d'encadrement (en ETP) : 1,36



GLOSSAIRE

- AES** : Accompagnant éducatif et social
- Afpa** : Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes
- Agefiph** : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
- AMP** : Aide médico-psychologique
- AP-HA** : Assistance publique – Hôpitaux de Paris
- ARA (programme)** : Activité Rencontre Autonomie
- ARS** : Agence régionale de santé
- ASE** : Aide sociale à l'enfance
- ASG** : Assistant(e) de soins en gérontologie
- AT-SA** : Accueil temporaire - service de l'asile
- AVC** : Accident vasculaire cérébral
- AVS** : Auxiliaire de vie scolaire
- Cada** : Centre d'accueil de demandeurs d'asile
- Caf** : Caisse d'allocations familiales
- CAJ** : Centre d'accueil de jour
- CAO** : Centre d'accueil et d'orientation
- Caomie** : Centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés étrangers
- Carsat** : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
- CDAPH** : Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
- CDD** : Contrat à durée déterminée
- CDI** : Contrat à durée indéterminée
- CEP** : Conseil en évolution professionnelle
- CHRS** : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
- CMPR** : Centre de médecine physique et de réadaptation
- CPH** : Centre provisoire d'hébergement
- CPO** : Centre de pré-orientation
- CPOM** : Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
- Crepse** : Centre de rééducation professionnelle de Saint-Étienne
- CRF** : Centre de rééducation fonctionnelle
- CRP** : Centre de rééducation professionnelle
- CRPF** : Centre de réadaptation professionnelle et de formation
- CRRF** : Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelles
- CSE** : Comité social et économique
- CSEC** : Comité social et économique central
- CVS** : Conseil de vie sociale
- DALIAA** : Dispositif d'accompagnement au logement inclusif pour adultes avec autisme
- DDCS** : Direction départementale de la cohésion sociale
- Direccte** : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- DMA** : Dotation modulée à l'activité
- EEP** : Entreprise d'entraînement pédagogique
- Ehpad** : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- EMSP** : Équipe mobile de soins palliatifs
- ETP** : Équivalent temps plein
- EVC** : État végétatif chronique
- FAM** : Foyer d'accueil médicalisé
- FAMI** : Fonds Asile Migration et Intégration
- GCS** : Groupement de coopération sanitaire
- GHT** : Groupement hospitalier de territoire
- GIP** : Groupement d'intérêt public
- GIR** : Groupes iso-ressources (évaluation du niveau de dépendance)
- GMP** : GIR moyen pondéré
- GRE** : Groupe de réflexion éthique
- HAD** : Hospitalisation à domicile
- HAD-R** : Hospitalisation à domicile de rééducation
- MACSF** : Mutuelle d'assurance des professionnels de la santé
- MAIA** : Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer
- MAS** : Maison d'accueil spécialisée
- MECS** : Maison d'enfants à caractère social
- MIG** : Mission d'intérêt général
- MNA** : Mineur non accompagné
- MOUS** : Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale
- MPR** : Médecine physique et de réadaptation
- OHF** : Œuvre de l'hospitalité familiale
- Paerpa** : Parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie
- PAP** : Projet d'accompagnement médicalisé
- Pasa** : Pôle d'activités et de soins adaptés

PASS : Permanence d'accès aux soins de santé

Pathos : Système d'information sur les niveaux de soins nécessaires par résident

PCPE : Pôle de compétences et de prestations externalisées

PMP : Pathos moyen pondéré

PMR : Personne à mobilité réduite

PMSI : Programme de médicalisation des systèmes d'information

PTA : Plateforme territoriale d'appui

QVT : Qualité de vie au travail

RSA : Revenu de solidarité active

Saemna : Service d'accueil et d'évaluation des mineurs non accompagnés

SAJ : Service d'accueil de jour

SAJM : Service d'accueil des jeunes majeurs

SAMAJM : Service d'accompagnement des mineurs autonomes et jeunes majeurs

Sameth : Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés

Samsah : Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

SP : Soins palliatifs

SSR : Soins de suite et de réadaptation

TNM : Thérapie non médicamenteuse

UEROS : Unité d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale et socioprofessionnelle

UHR : Unité d'hébergement renforcée

UPHV : Unité pour personnes handicapées vieillissantes

USLD : Unité de soins de longue durée

UVP : Unité de vie protégée

Nous remercions nos partenaires pour leur soutien financier à la réalisation de ce rapport d'activité.



Réalisation graphique : **epiceum**
crédit photos :

Fondation COS Alexandre Glasberg,
Paul Gauthier / PG photos



Imprimé en France sur
du papier certifié FSC.
Nos ateliers de fabrication
sont certifiés Imprim'Vert.



Fondation COS Alexandre Glasberg

Reconnue d'utilité publique

Siège social : 88-90 boulevard de Sébastopol - 75003 PARIS

Tél. : 01 42 60 13 22 - Fax : 01 49 27 06 97

E-mail : accueil@fondationcos.org

Site internet : www.fondationcos.org